

CLIENT
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER / SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01
ARCHITECTE: Bergeron Thouin Associés Architectes Inc. (info@btba.ca, www.btba.ca)

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN
**ÉLECTRICITÉ
LÉGENDE ET
LISTE DES DESSINS**

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No E-001	
ECHELLE AUCUNE		

LÉGENDE

ÉCLAIRAGE

- 1a(2) LUMINAIRE 1x4 DE TYPE "A", CONTRÔLÉ PAR L'INTERRUPTEUR "a", ALIMENTÉ PAR LE CIRCUIT "1" DU PANNEAU "2"
- A LUMINAIRE 2x4 DE TYPE "A"
- B LUMINAIRE 2x2 DE TYPE "B"
- A LUMINAIRE AU MUR DE TYPE "A"
- ⊙ LUMINAIRE AU MUR DE TYPE "A"

CONTROLES D'ÉCLAIRAGE

- a INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE "a" INDIQUE LES APPAREILS COMMANDÉS PAR CET INTERRUPTEUR
- ⏴ GRADATEUR MANUEL
- ⊙ DÉTECTEUR DE PRÉSENCE DOUBLE TECHNOLOGIE 360° POUR LE CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE, CONFIGURER LE DÉTECTEUR À 30 MINUTES DE DELAI

PRISES DE COURANT

- ⊕ PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R)
- ⊕ PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) INSTALLÉE AU-DESSUS DU COMPTOIR
- ⊕ PRISES DE COURANT QUADRUPLEX 15A, 120V (5-15R)
- ⊕ F PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) POUR RÉFRIGÉRATEUR
- ⊕ PRISE DE COURANT DOUBLE 20A, 120V (5-20R) POUR IMPRIMANTE
- ⊕ PRISE DE COURANT SIMPLE 15A, 120V (5-15R)
- ⊕ PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) AVEC DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE CLASSE "A"
- ⊕ PRISE DE COURANT DOUBLE 15A, 120V (5-15R) AVEC DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE CLASSE "A", INSTALLÉE AU-DESSUS DU COMPTOIR
- COLONNETTE DE SERVICES TEL QUE HUBBELL, HBLPP12A HAUTEUR SELON L'ENDROIT

ALARME-INCENDIE

- Ⓜ POSTE MANUEL D'ALARME-INCENDIE
- DÉTECTEUR DE CHALEUR D'ALARME-INCENDIE À ÉLEVATION DE TEMPÉRATURE
- DÉTECTEUR DE FUMÉE
- Ⓜ TABLEAU ANNONCIATEUR D'ALARME-INCENDIE EN SURFACE
- Ⓜ SIGNALISATION SONORE D'ALARME-INCENDIE DU TYPE KLAXON
- Ⓜ MODULE ISOLATEUR ADRESSABLE D'ALARME-INCENDIE
- Ⓜ MODULE ADRESSABLE D'ALARME-INCENDIE

INTERCOMMUNICATION

- Ⓜ HAUT-PARLEUR AU MUR
- Ⓜ POSTE SECONDAIRE D'INTERCOMMUNICATION
- Ⓜ RÉPARTITEUR À RÉGLÉTTES DE TYPE BIX

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

- ⊕ MOTEUR 120V, 208V OU 240V, 1 PH.
- Ⓜ TRANSFORMATEUR TRIPHASÉ AVEC M.A.L.T.
- Ⓜ INTERRUPTEUR AVEC FUSIBLES
- Ⓜ DISJONCTEUR
- BOÎTE DE TIRAGE OU DE JONCTION
- PANNEAU 120V/240V - 1 PH, 3F OU 120V/208V - 3 PH, 4F EN SURFACE
- PANNEAU 120V/240V - 1 PH, 3F OU 120V/208V - 3 PH, 4F ENCASTRÉ
- PANNEAU 347V/600V - 3 PH, 4F OU 600V - 3PH, 3F EN SURFACE
- PANNEAU 347V/600V - 3 PH, 4F OU 600V - 3PH, 3F ENCASTRÉ

APPAREILLAGES DIVERS

- Ⓜ SÈCHE MAIN DE TYPE VERDEDRI DE LA MARQUE WORLD DRYER D'UN MODÈLE Q-974A D'UNE PUISSANCE DE 950W 208V AVEC L'OPTION 93-10292 OU ÉQUIVALENT
- RACCORD DIRECT POUR RACCORDEMENT AU MUR

INDICATEURS DE SORTIE

- Ⓜ INDICATEUR D'ISSUE SIMPLE FACE SANS FLÈCHE DE DIRECTION, AU PLAFOND

CHAUFFAGE

- ⊕ THERMOSTAT DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AVEC SONDE INCLUSE
- Ⓜ PLINthe DE CHAUFFAGE OU CONVECTEUR

COMMUNICATION

- ▽ SORTIE DE COMMUNICATION MURALE, FOURNIR LES CONDUITS VIDE
- ▽ SORTIE DE COMMUNICATION MURALE AU DESSUS D'UN COMPTOIR
- Ⓜ SYSTÈME D'INTERCOM

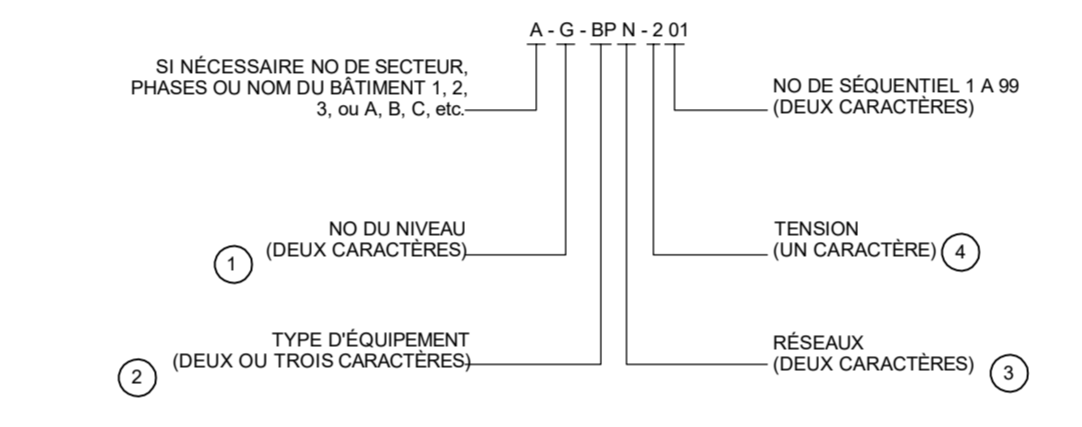
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

- ▽ DÉTECTEUR DE MOUVEMENT
- ⊙ CAMÉRA DE SURVEILLANCE DE TYPE DÔME
- Ⓜ STATION MANUELLE D'ÉVACUATION BLEUE
- Ⓜ SERRURE ÉLECTRIFIÉE
- Ⓜ OPÉRATEUR DE PORTE, LA QUINCAILLERIE EST FOURNIE PAR LA DIVISION ARCHITECTE, RACCORDÉ PAR LA DIVISION ÉLECTRICITE
- Ⓜ BOITIER D'ALIMENTATION
- Ⓜ BOUTON D'OUVERTURE DE PORTE
- Ⓜ GÂCHE ÉLECTRIQUE

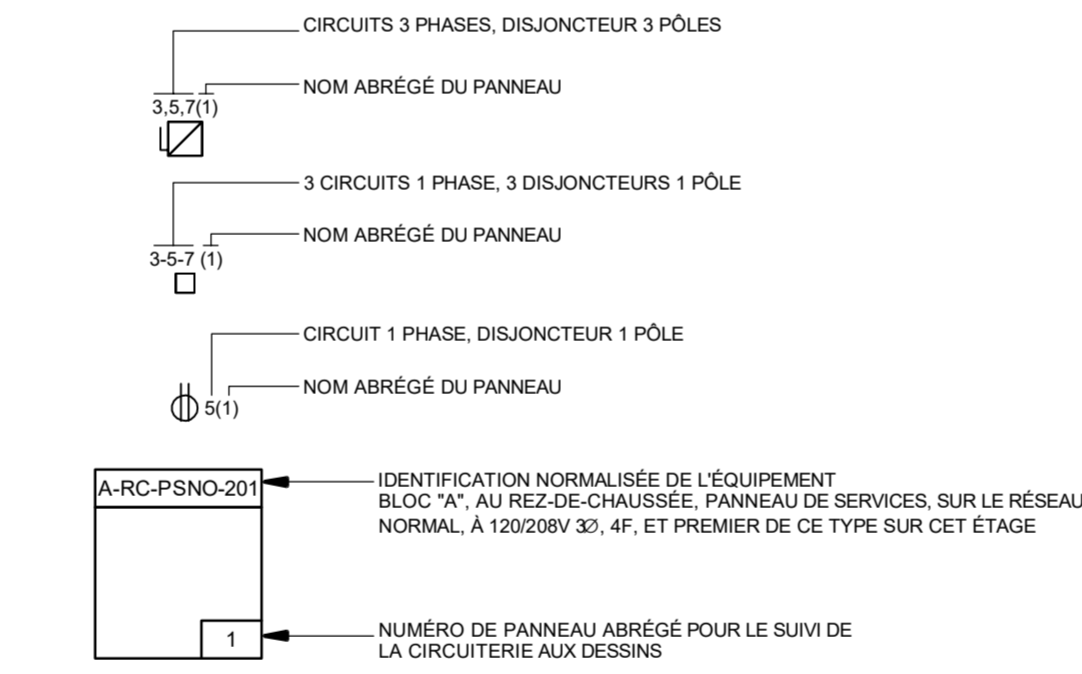
NOMENCLATURE

- N NOUVEAU
- AE À ENLEVER
- AC À CONSERVER
- AD À DÉPLACER
- AM À MODIFIER
- AR À ENLEVER ET À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE
- EC EXISTANT CONSERVÉ
- ED EXISTANT DÉPLACÉ
- EM EXISTANT MODIFIÉ
- ER EXISTANT RÉINSTALLÉ AU MÊME ENDROIT SUITE AUX TRAVAUX D'ARCHITECTURE
- ERC EXISTANT REMPLACÉ ET RACCORDÉ SUR LE MÊME CIRCUIT
- WP ÉQUIPEMENT À L'ÉPREUVE DES INTÉMPÉRIES
- HM HAUTEUR DE MONTAGE AU-DESSUS DU PLANCHER FINI
- SF SANS FUSIBLE
- EB EN BAS
- EH EN HAUT
- C/A COMPLET AVEC

IDENTIFICATION NORMALISÉE



IDENTIFICATION NORMALISÉE AUX DESSINS



TYPE	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	TENSION	PHASE	COULEUR	REMARQUES
P1	CABINET ARCHITECTURAL	STELPRO	SÉRIE CW750	600	3	CHARBON	1
C1	CABINET DE CHAUFFAGE EXISTANT	-	-	600	3	BLANC	-

NOTES
A- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LA PUISSANCE DES APPAREILS DE CHAUFFAGE EST INDIQUÉE EN PLAN.
B- PRODUITS ÉQUIVALENTS APPROUVÉS ACCEPTÉS.
REMARQUES
1- FOURNIR LES ÉQUIPEMENTS AVEC UN RELAIS TRIAC 600V

TYPE	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	TENSION	LAMPES	PUISSANCE	Remarque
A	ENCASTRÉ 2X4	PEERLESS	PNLG-BL-24G-50W-40K-N-MV3	347V	DEL, 5953lm, 3500K	50W	1
A1	ENCASTRÉ 2X4	PEERLESS	PNLG-BL-22G-40W-40K-N-MV3	347V	DEL, 3917lm, 3500K	40W	1
A2	ENCASTRÉ 1X4	PEERLESS	PNLG-BL-14G-40W-40K-N-MV3	347V	DEL, 3917lm, 3500K	40W	1
B	ENCASTRÉ 2X2	CREE	CR22-32L-53K-34	347V	DEL, 3200lm, 3500K	32W	-
L1	ENCASTRÉ ROND	WILLIAMS	4DR-TL-L15/835-DIM1-UNV-RW-OF-WH-N-F1	120V	DEL, 5000lm, 3500K	14W	-
L2	LINÉAIRE 3,5"	3G LIGHTING	3G-4RLI-D250-S80-35K-347-DDHL2-FX-FL-S-8'	347	DEL, 250lm/pi, 3500K	1,9W/pi	-
S2	LINÉAIRE 2"	3G LIGHTING	3G-2RLI-D250-S80-35K-347-DDHL2-XTR-FL-3'	347	DEL, 250lm/pi, 3500K	1,9W/pi	-
E1	Enseigne de sortie	LUMACELL	LA1WU	120V	DEL	4W	-

Remarque
1 Faire la configuration des luminaires à 40W et 4000K.

DEVIS DESCRIPTIF DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

1. SECTION 16010 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

1.1. GÉNÉRALITÉS :

1.1.1. LES DOCUMENTS SUIVANTS FONT PARTIE INTÉGRANTE DE CE DEVIS. - GÉNÉRALITÉS DU DEVIS DE L'ARCHITECTE - GÉNÉRALITÉS DU DEVIS DE LA DIVISION MÉCANIQUE. - LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROPRIÉTAIRE (OBTENIR UNE COPIE DE CELUI-CI APRÈS DU PROPRIÉTAIRE).

1.1.2. AVANT DE REMETTRE LEURS SOUMISSIONS, LES ENTREPRENEURS DEVRONT VISITER LES LIEUX AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC TOUT CE QUI POURRAIT NUIRE À LEURS TRAVAUX, DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE PROPRIÉTAIRE.

1.1.3. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR, À SES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS NÉCESSAIRES, SI REQUIS.

1.1.4. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE TOUS LES MENUS OUVRAGES QUI, BIEN QUE NON DÉTAILLÉS SUR LE PLAN, SONT NÉCESSAIRES POUR RENDRE L'INSTALLATION COMPLÈTE.

1.1.5. CHAQUE ENTREPRENEUR DEVRA ÉTUDIER LES PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET LES COMPARER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE OU L'INGÉNIEUR VIA LE SERVICE D'APPEL D'OFFRES DE L'ORGANISME PUBLIC DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION QU'IL POURRAIT CONSTATER AVANT DE COMMENCER SON TRAVAIL.

1.1.6. AUCUNE INDEMNITÉ OU SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR LE DÉPLACEMENT DE CONDUITS, ETC., QUI SERA JUGÉ NÉCESSAIRE À CAUSE DE L'ARCHITECTURE, DE LA CHARPENTE OU DE TOUTE AUTRE CONSIDÉRATION NORMALE.

1.1.7. AUCUNE RÉCLAMATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA PAYÉE À L'ENTREPRENEUR POUR UN TRAVAIL AUTRE QUE CELUI STIPULÉ AU CONTRAT, À MOINS QUE L'ENTREPRENEUR NOBTIENNE UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE.

1.1.8. LES PLANS INDICQUENT, DE FAÇON APPROXIMATIVE, L'EMPLACEMENT DES APPAREILS. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMBLEMES AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

1.1.9. AUCUNE DIMENSION POUR LA LOCALISATION DES APPAREILS NE SERA PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LES DIMENSIONS COTÉES AURONT PRIORITÉ. IL EN SERA AINSI POUR LES DIMENSIONS DES APPAREILS.

1.1.10. TOUS LES CHANGEMENTS DANS LES TRAVAUX SERONT INDIQUÉS PROPREMENT AU CRAYON ROUGE SUR UNE COPIE DE PLAN À MESURE QU'ILS SERONT EFFECTUÉS. CETTE COPIE DE PLAN SERA REMISE AU PROPRIÉTAIRE À LA FIN DES TRAVAUX.

1.1.11. LES ENTREPRENEURS DEVRONT GARANTIR LEURS TRAVAUX ET L'ÉQUIPEMENT INSTALLÉ SELON LES DOCUMENTS CONTRACTUELS DE L'ORGANISME PUBLIC.

1.1.12. LES ENTREPRENEURS DEVRONT NETTOYER LE CHANTIER DES DÉBRIS CAUSÉS PAR LES TRAVAUX ET GARDER LE CHANTIER PROPRE DURANT TOUTE LA PÉRIODE QUE DURERONT LES TRAVAUX.

1.1.13. LES ENTREPRENEURS DEVRONT COORDONNER L'INSTALLATION DES APPAREILS DE LEURS SPÉCIALITÉS AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIERS AVANT L'INSTALLATION RÉELLE, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT.

1.1.14. L'ENTREPRENEUR NE DEVRA PAS INTERROMPRE LES SERVICES SUIVANTS, SANS ENTENTE PRÉALABLE AVEC LE PROPRIÉTAIRE (72 HEURES AVANT) : TÉLÉPHONE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, INTERCOMMUNICATIONS, ALARME-INCENDIE. AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES REQUIS PAR LE PROPRIÉTAIRE, LE SOUS-TRAITANT DEVRA EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX TEMPORAIRES REQUIS, INCLUANT LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES MATÉRIELS. LE PROPRIÉTAIRE PEUT EXIGER QUE DES TRAVAUX SOIENT EFFECTUÉS EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.

1.1.15. EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX, CONFORMÉMENT AU CHAPITRE V DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CODE), ÉDITION EN VIGUEUR, ET SELON TOUS LES RÈGLEMENTS ÉMIS PAR LES AUTORITÉS AYANT JURIDICTION.

1.1.16. FOURNIR TOUS LES MATÉRIELS NEUFS, DE PREMIÈRE QUALITÉ ET PORTANT LE SCAU CSA. TOUS LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME-INCENDIE ET DE SÉCURITÉ PORTERONT ÉGALEMENT LE SCAU ULC.

1.1.17. FAIRE LA MISE À LA TERRE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE COMPLÈTE DE L'INSTALLATION DÉCRITE SUR LES PLANS ET DANS CE DEVIS, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CHAPITRE V DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CODE) ET AUX CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS D'INFORMATIQUE.

1.1.18. LES TRAVAUX DE BÉTON RELIÉS À L'ÉLECTRICITÉ (DALLS DE PROPRIÉTÉ, ETC.) SONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR. LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER L'EMPLACEMENT DE CELLES-CI AVEC L'ENTREPRENEUR.

1.1.19. AVANT LA FABRICATION DE TOUT APPAREIL, SOUMETTRE POUR VÉRIFICATION, UNE COPIE COULEUR EN FRANÇAIS DES DESSINS D'ATELIER, FORMAT PDF ENVOYÉ PAR COURRIEL. LES DESSINS DOIVENT COMPORTER TOUTES LES DONNÉES PERTINENTES. LES DEMANDES D'ÉQUIVALENCES DOIVENT ÊTRE REMPLIES SUR LES DOCUMENTS RÉGIE PAR L'ORGANISME PUBLIC. LES FEUILLES DE CATALOGUES D'ORDRE GÉNÉRAL AINSI QUE LES DESSINS EXTRAITS DU SITE INTERNET DU FOURNISSEUR NE SONT PAS ACCEPTÉS COMME DESSINS D'ATELIER. CHAQUE DESSIN DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ EN INDICANT LE NOM DU PROJET, LE NOM DU CONSULTANT, LA DATE ET LA DÉSIGNATION DES APPAREILS MONTRÉS AUX DESSINS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES COPIES NÉCESSAIRES DES DESSINS D'ATELIER VÉRIFIÉS ET/OU MIS À JOUR POUR LES INSÉRER DANS LES MANUELS D'INSTRUCTIONS DEVANT ÊTRE FOURNIS À LA FIN DES TRAVAUX. VOIR ARTICLE APPLICABLE POUR QUANTITÉS.

1.1.20. TOUS LES SERVICES ÉLECTRIQUES RELATIFS À L'ÉQUIPEMENT D'INFORMATIQUE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE.

1.1.21. SAUF INDICATION CONTRAIRE, INCLURE LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE AINSI QUE LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE ET DES SERVICES TEMPORAIRES NÉCESSAIRES POUR LES BESOINS DE LA CONSTRUCTION.

1.1.22. S'ASSURER QUE LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES CIRCUITS, TELS LES DÉCLENCHEURS À SURINTENSITÉ, LES RELAIS ET LES FUSIBLES INSTALLÉS, SOIENT CONFORMES AUX CAPACITÉS VOULUES ET RÉGLÉS AUX VALEURS REQUISES, SELON LES INDICATIONS.

1.1.23. LORSQUE DES CÂBLES OU DES CONDUITS TRAVERSENT DES PLANCHERS OU DES MURS COUPE-FEU OU DES LOCAUX DOTÉS DE RÉSEAUX AU HALON, L'ÉTANCHEITÉ AU FEU ET À LA FUMÉE SERA ASSURÉE À L'AIDE DES PRODUITS 3M, CP25, 303, FS195, CS195 ET DES TROUSSES DE SCELLEMENT DES SÉRIES 7902 ET 7904. LE TOUT SERA ROLLÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN, SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT ET LA NORME CAN-2-19.13M82 ET MODIFICATION OCTOBRE 1984.

1.1.24. INSTALLER LES APPAREILS DE FAÇON À CE QU'ILS SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES POUR ENTRETIEN, DÉMONTAGE, RÉPARATION ET DÉPLACEMENT.

1.1.25. CHAQUE SECTION DOIT COLLABORER AVEC LES AUTRES SECTIONS DE FAÇON À LEUR PERMETTRE DE RÉALISER LEURS ESSAIS DANS LES DÉLAIS REQUIS PAR L'ENTREPRENEUR.

1.1.26. UNE FOIS L'ESSAI TERMINÉ, AJUSTER TOUS LES APPAREILS CONCERNANT CET ESSAI, DE FAÇON À PERMETTRE LEUR FONCTIONNEMENT CONVENABLE ET LES METTRE EN MARCHÉ DURANT UNE PÉRIODE DE RODAGE PERMETTANT DE DÉMONTRER QUE LE TRAVAIL EST COMPLET ET A ÉTÉ EXÉCUTÉ DE MANIÈRE SATISFAISANTE.

1.1.27. IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE, AVANT TOUTE DEMANDE D'INSPECTION À L'INGÉNIEUR, QUE LES ÉPREUVES AIENT ÉTÉ ANTERIEUREMENT EFFECTUÉES ET RÉUSSIES.

1.1.28. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES OUVERTURES NÉCESSAIRES OU DE PERCEMENTS À EFFECTUER SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.

1.1.29. IDENTIFIER TOUTES LES PRISES DE COURANT AVEC UNE BANDE AUTOCOLLANTE DE TYPE "P-TOUCH" DE BROTHERS ET PORTANT L'INSCRIPTION "CIRCUIT, NUMÉRO, PANNEAU, IDENTIFICATION."

1.1.30. FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIELS ET LES APPAREILS DÉCRITS DANS CE DEVIS ET/OU INDIQUÉS SUR LES DESSINS, QUE L'EXPRESSION "FOURNIR ET INSTALLER" SOIT UTILISÉE OU NON. CHAQUE SECTION EST TENUE DE FOURNIR TOUTES LES COMPOSANTES REQUISES ET DE FAIRE TOUS LES MENUS TRAVAUX QUI, BIEN QUE NON SPÉCIFIÉS DANS LE DEVIS, SONT NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET AU PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX INCLUS DANS SON CONTRAT.

1.1.31. EMBLEMES DES SORTIES :

1.1.31.1. LOCALISER LES SORTIES SELON LES INDICATIONS AUX PLANS ET ALIGNER LES SORTIES DE FAÇON SYMÉTRIQUE.

1.1.31.2. INSTALLER LES SORTIES SITUÉES DOS À DOS DANS UN MUR COMMUN EN LAISSANT UN DÉGAGEMENT HORIZONTAL D'AU MOINS 300 MM ENTRE LES BOÎTES.

1.1.31.3. SUR DEMANDE DE L'INGÉNIEUR, MODIFIER L'EMPLACEMENT DES SORTIES, DANS UN RAYON DE 300MM, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CREDIT, SI L'AVIS DE MODIFICATION A ÉTÉ DONNÉ AVANT L'INSTALLATION.

1.1.31.4. PLACER LES SORTIES POUR L'ÉCLAIRAGE ET LES PRISES DE COURANT DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS SUR LES LIGNES DE TRAME DANS LES DEUX SENS, SANS TOUTEFOIS NUIRE AUX SUSPENSIONS DU PLAFOND. S'ASSURER QUE LES SORTIES SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES.

1.1.31.5. PLACER LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE ENTRE 225 ET 300MM DU CADRE DES PORTES SIMPLES, CÔTÉ DE LA POIGNÉE, ENTRE 225 ET 300MM DE L'EXTRÉMITÉ DES PORTES DOUBLES.

1.1.31.6. LA POSITION EXACTE DES SORTIES DEVRA ÊTRE COORDONNÉE AVEC LES DESSINS D'ARCHITECTURE AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.

1.1.32. VÉRIFICATIONS :

1.1.32.1. MESURER LE COURANT DE PHASE DES TABLEAUX DE DISTRIBUTION SOUS DES CHARGES NORMALES DE FONCTIONNEMENT, AU MOMENT DE L'ACCEPTATION. RÉPARTIR LES CONNEXIONS DES CIRCUITS DE DÉRIVATION DE MANIÈRE À OBTENIR LE MEILLEUR ÉQUILIBRE DU COURANT ENTRE LES DIVERSES PHASES ET NOTER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONNEXIONS ORIGINALES.

1.1.32.2. MESURER LES TENSIONS DES PHASES SOUS CHARGES ET RÉGLER LES PRISES DES TRANSFORMATEURS POUR QUE LA TENSION OBTENUE SOIT À 2% PRÈS DE LA TENSION NOMINALE DE L'ÉQUIPEMENT.

1.2. PORTÉES DES TRAVAUX :

1.2.1. DÉMOLITION :

1.2.1.1. ENLEVER ET TRANSPORTER HORS DU CHANTIER, TOUS LES ÉQUIPEMENTS DEVENUS DÉSUËTÉS, SUITE AUX AMÉNAGEMENTS, Y COMPRIS LE FILAGE, LES CONDUITS, LES BOÎTES, LES PRISES DE COURANT, LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, LES APPAREILS DE DISTRIBUTION, LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, TOUS LES APPAREILS DES SYSTÈMES AUXILIAIRES, DE SIGNALISATION OU DE COMMUNICATIONS, TOUS LES ACCESSOIRES FAISANT PARTIE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.

1.2.1.2. TOUS LES DÉCHETS DANGEREUX (TUBES FLUORESCENTS, BALLASTS CONTENANT DES BPC, ETC.) DOIVENT ÊTRE TRAITÉS SELON LES NORMES ENVIRONNEMENTALES EN VIGUEUR. FOURNIR UN CERTIFICAT ATTESTANT LE TRAITEMENT ADÉQUAT DE CEUX-CI PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.

1.2.1.3. ENLEVER LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DEVENUS DÉSUËTÉS JUSQU'AU PANNEAU OU JUSQU'À LA DERNIÈRE BOÎTE CONSERVÉE DANS LE RÉSEAU.

1.2.1.4. RÉTABLIR LES CIRCUITS D'ALIMENTATION, DE COMMANDES, DE SIGNALISATION OU DE COMMUNICATIONS, LORSQUE LA CONTINUITÉ DE CES CIRCUITS EST BRISÉE SUITE À LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS EXISTANTES.

1.2.1.5. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT OFFRIR LES ÉQUIPEMENTS DÉMOLIS AU PROPRIÉTAIRE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT ENSUITE DISPOSER DES ÉQUIPEMENTS NON DÉSIRÉS PAR CELUI-CI.

1.2.2. TRAVAUX INCLUS :

LES TRAVAUX COMPRÉHENS, DE FAÇON GÉNÉRALE, LA FOURNITURE DE TOUS LES MATÉRIELS, DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'OUTILLAGE NÉCESSAIRES MAIS SANS SY LIMITER POUR RÉALISER DE FAÇON COMPLÈTE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE MONTRÉE SUR LES PLANS ET DÉCRITE DANS LE PRÉSENT DEVIS. LES TRAVAUX COMPRÉHENS NOTAMMENT :

1.2.2.1. LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION, TRIPHASÉ, 120/208 V, NORMAL;

1.2.2.2. LA MISE À LA TERRE ÉLECTRIQUE;

1.2.2.3. L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR, NORMAL;

1.2.2.4. LES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE À 120V, 347V;

1.2.2.5. LES PRISES DE COURANT;

1.2.2.6. LE RÉSEAU DE CONDUITS VIDES POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS (INFORMATIQUE);

1.2.2.7. LE RÉSEAU D'INTERCOMMUNICATION.

1.2.2.8. LES MODIFICATIONS AU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE;

1.2.2.9. LE RACCORDEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS AUX PLANS;

1.2.2.10. TOUS LES SUPPORTS ET LES ÉLÉMENTS D'ACIER STRUCTURAL REQUIS POUR SUPPORTER LES CONDUITS, CÂBLES, APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS;

1.2.2.11. TOUS LES ESSAIS SPÉCIFIÉS;

1.2.2.12. LA RELOCALISATION D'ÉQUIPEMENTS EXISTANTS;

1.2.2.13. LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS EXISTANTES DEVENUES DÉSUËTÉS.

1.3. IDENTIFICATION :

1.3.1. IDENTIFIER TOUT L'ÉQUIPEMENT AVEC LA CODIFICATION INDIQUÉE AUX PLANS ÉLECTRIQUES EN UTILISANT DES PLAQUETTES SIGNALÉTIQUES EN PASTIQUE DE 1,5 MM D'ÉPAISSEUR, DE FORMAT SUFFISANT POUR CONTENIR DE FAÇON LISIBLE L'IDENTIFICATION INDIQUÉE AUX PLANS, AUTOCOLLANTE ET VISUÉE, INSCRIPTIONS EN NOIR SUR FOND BLANC POUR RÉSEAU NORMAL, INSCRIPTIONS EN BLANC SUR FOND ROUGE POUR RÉSEAU D'URGENCE, À LA PORTE OU AU BÂTI DE CHAQUE APPAREIL.

1.3.2. FOURNIR UNE LISTE DES IDENTIFICATIONS POUR APPROBATION AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION.

1.3.3. LISTE DES ÉQUIPEMENTS À IDENTIFIER :

1.3.3.1. PANNEAUX DE DISTRIBUTION, PANNEAUX SECONDAIRES, CENTRES DE COMMANDES DES MOTEURS;

1.3.3.2. SECTIONNEURS, DÉMARREURS, CONTACTEURS, RELAIS, ARMOIRE, INVERSEURS;

1.3.3.3. TOUS LES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUEMENT IDENTIFIÉS SUR LES PLANS OU DANS CHAQUE SECTION RESPECTIVE DU DEVIS.

1.3.4. IDENTIFIER DANS CHAQUE PANNEAU, DANS CHAQUE BOÎTE DE TIRAGE ET DANS CHAQUE BOÎTE DE JONCTION, CHACUN DES CONDUCTEURS À L'AIDE D'IDENTIFICATION DE TYPE Z D'ELECTROVERT.

1.3.5. IDENTIFIER AU DACTYLOGRAPHÉ CHACUN DES CIRCUITS DE TOUS LES PANNEAUX SECONDAIRES SUR UNE CARTE PROTÉGÉE PAR UN PLASTIC TRANSPARENT ET INSÉRÉE À L'INTÉRIEUR DE LA PORTE. UTILISER LE MÊME NUMÉRO DE CIRCUIT QUE CELUI APPARAISSANT SUR LES PLANS. DÉCRIRE BRÈVEMENT LA CHARGE ALIMENTÉE.

1.3.6. DANS UN PANNEAU EXISTANT AFFECTÉ PAR LA PORTÉE DES TRAVAUX, EFFECTUER PROPREMENT LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DE PANNEAU EXISTANT À L'AIDE DE BANDES AUTOCOLLANTES TELLES QUE "P-TOUCH" DE BROTHER.

1.3.7. IDENTIFIER CHAQUE BOÎTE DE JONCTION DES CIRCUITS PRÉSENTS DANS CELLE-CI, PROPREMENT, SUR LE COUVERCLE, À L'AIDE D'UN MARQUEUR NOIR DE TYPE INDELÉBILE.

1.3.8. IDENTIFIER TOUT INTERRUPTEUR SERVANT À CONTRÔLER UN APPAREIL MÉCANIQUE À L'AIDE DE BANDES AUTOCOLLANTES TELLES QUE "P-TOUCH" DE BROTHER. INDIQUANT LE NUMÉRO DE CIRCUIT ET PANNEAU AINSI QUE LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPAREIL MÉCANIQUE.

2. SECTION 16030 - CONDUITS, CONDUITS EN SURFACE AUX CLOISONS DE MAÇONNERIE EXISTANTES, CONDUCTEURS, BOÎTES :

2.1. PRODUITS :

2.1.1. CONDUITS MÉTALLIQUES RIGIDES, DE TYPE T.E.M., 21 MM DE DIAMÈTRE (MINIMUM).

2.1.2. CONDUIT MÉTALLIQUE FLEXIBLE ENTRE UNE BOÎTE DE JONCTION À PROXIMITÉ, MOTEURS, TRANSFORMATEURS OU TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT VIBRANT.

2.1.3. CONDUCTEURS EN CUIVRE, DU TYPE RW-90, ISOLÉS À 600 V ET DE CALIBRE N° 12 MINIMUM.

2.1.4. SAUF INDICATION CONTRAIRE, L'USAGE DES CONDUCTEURS SOUS GAINES MÉTALLIQUES (BX) EST PERMIS SEULEMENT POUR LE RACCORDEMENT FINAL DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉS DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS. IL EST ÉGALEMENT PERMIS VERTICALEMENT SEULEMENT POUR LE RACCORD DES PRISES DE COURANT ET DES INTERRUPTEURS DANS LES MURS DE GYPSE. LA LONGUEUR MAXIMALE PERMISE EST DE 5m.

2.1.5. CÂBLES À MULTIPLES CONDUCTEURS DE CALIBRE N° 18 MINIMUM AVEC ISOLATION PVC POUR LES SYSTÈMES À BASSE TENSION (MOINS DE 25 V).

2.1.6. BOÎTES ENCASTRÉES DE 100mm X 100mm AVEC COUVERCLE À PLÂTRE DE 12,5mm.

2.2. NOUVELLES OUVERTURES, PERCEMENTS DES MURS, PLANCHERS, POITRES ET COLONNES

2.2.1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT MANDATER UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE POUR NUMÉRISER LES DALLES EXISTANTES AVEC LA TECHNOLOGIE DU GEORADAR (GPR) OU AUTRES AFIN DE LOCALISER LES CONDUITS ENCASTRÉS, LES SERVICES EXISTANTS À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, CES ÉLÉMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE ENDOMMAGÉS LORS DE LA RÉALISATION DE L'OUVERTURE.

3.0. INSTALLATION :

3.0.1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES CONDUCTEURS DANS DES CONDUITS MÉTALLIQUES POUR ASSURER LE RACCORDEMENT DE TOUS LES ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES MONTRÉS AUX PLANS.

3.0.2. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, DISSIMULER TOUS LES CONDUITS DANS LES MURS OU PLAFONDS.

3.0.3. INSTALLER TOUS LES CONDUITS PARALLÈLEMENT AUX LIGNES ARCHITECTURALES DU BÂTIMENT.

3.0.4. LAISSER UN FIL DE NYLON D'AU MOINS 3 MM DE DIAMÈTRE DANS CHAQUE CONDUIT VIDE DONT L'INSTALLATION DE CÂBLES FAIT PARTIE D'UNE AUTRE SECTION.

3.0.5. INSTALLER UN CONDUCTEUR DE NEUTRE (BLANC) PAR CIRCUIT DE DÉRIVATION 120V.

3.0.6. INSTALLER UN CONDUCTEUR DE MISE À LA TERRE (VERT) DANS CHAQUE CONDUIT ÉLECTRIQUE.

3.1. ACCÈS AU CHANTIER

3.1.1. L'ACCÈS AU CHANTIER ENTRE LE 29 MAI ET LE 26 JUIN EST ÉQUIVOCAL POUR DES TRAVAUX SANS COUPEURE DE COURANT DES SECTEURS, POUR LES TRAVAUX AVEC COUPEURE DURANT CETTE PÉRIODE, EFFECTUER LES TRAVAUX ENTRE 16H ET 7H30.

3.1.2. TOUS LES TRAVAUX D'ALARME-INCENDIE ET SUR LE SYSTÈME D'INTERCOMMUNICATION COMMENCERONT À PARTIR DU 27 JUIN.

SECTION 16050 - ÉCLAIRAGE :

4.1. POUR LES APPAREILS EXISTANTS RÉUTILISÉS :

4.1.1. REMPLACER TOUTES LES LAMPES;

4.1.2. NETTOYER LES APPAREILS.

4.2. ÉCLAIRAGE DE SECOURS : PRODUITS :

4.2.1. INDICATEUR DE SORTIE : CONFORME AU RÉGLEMENT CANADIEN RNCANCSA C860, DE EMERGI-LITE, SÉRIE LPX50, NUMÉRO C8RS-2-W-U(SIMPLE FACE), C8RS-3-W-U (DOUBLE FACE) OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, VOIR LES INDICATIONS AUX PLANS.

SECTION 16052 - PRISES DE COURANT, INTERRUPTEURS, GRADATEURS :

5.1. PRODUITS :

5.1.1. PRISES DE COURANT, TELLES QUE LEVITON
TYPE MODÈLE
5-15R STANDARD
CR20
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.

5.1.2. PRISES DE COURANT AVEC PROTECTION DE FUITE À LA TERRE, TELLES QUE LEVITON
TYPE MODÈLE MODÈLE
5-15R GFNT1
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.

5.1.3. PRISES DE COURANT DE NETTOYAGE, TELLES QUE LEVITON
TYPE MODÈLE MODÈLE
5-20R STANDARD
CR20
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER

5.1.4. CODE DE COULEURS : ASSIGNER UN CODE DE COULEURS AUX PRISES.
5.1.5.1. RÉSEAU NORMAL 120 V, 15 A : BLANC
5.1.5.2. RÉSEAU URGENCE 120 V, 15 A : ROUGE
5.1.5.3. PRISE AVEC MISE À LA TERRE ISOLÉE : ORANGE

6. SECTION 16040 - DISTRIBUTION :

6.1. PRODUITS :

6.1.1.1. HAUTEUR DE MONTAGE DES PRISES :
6.1.1.1. EN GÉNÉRAL : 300mm

6.1.1.2. AU-DESSUS DES COMPTOIRS OU D'UN DOSSERET : 1065mm

6.1.1.3. DANS LES SALLES DE MÉCANIQUE : 1065mm

6.1.1.4. INTERRUPTEURS, TELS QUE LEVITON
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.

6.1.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES INTERRUPTEURS : 1200mm.

Table with 4 columns: TYPE, MODÈLE, MODÈLE DÉCORA, TENSION/VAMPS. Rows include UNIPOLAIRE 18201, UNIPOLAIRE 18221, DÉVIATEUR 18203, DÉVIATEUR 18223.

6.1.4. PLAQUE POUR PRISE DE COURANT ET INTERRUPTEUR : PLAQUE EN NYLON INCASSABLE, AVEC VIS DE LEVITON DE COULEUR ASSORTIE AVEC LE DISPOSITIF DE FILIERE.

6.1.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES INTERRUPTEURS : 1200mm.

7. SECTION 16060 - ALARME-INCENDIE :

7.1. PRODUITS :

7.1.1. TOUTS LES PRODUITS DOIVENT ÊTRE DE MÊME MARQUE ET MODÈLE QUE L'EXISTANT, COMPATIBLE AVEC LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE EXISTANT ET RÉPONDANT AUX NORMES EN VIGUEUR.

7.1.2. INSTALLER TOUS LES CONDUITS, CONFORMÉMENT À LA SECTION 16030.

7.1.3. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES CONDUCTEURS DOIVENT ÊTRE EN CUIVRE, ISOLÉS EN PVC POUR 300 V, DE TYPE FAS 105 FT-4 ET DE CALIBRE COMME INDIQUÉ CI-DESSOUS :

7.3.2.1. CIRCUIT DE TYPE MULTIPLEX OU ADRESSABLE ET CIRCUIT DE TÉLÉPHONES : TYPE BLINDÉ N° 18 MINIMUM, TEL QUE BELDEN N° 8760;

7.3.2.2. CIRCUIT DE HAUT-PARLEURS : NO 16 MINIMUM

7.3.2.3. CIRCUIT DE CLOCHES, STROBOSCOPES, FONCTIONS AUXILIAIRES : N° 14 MINIMUM;

7.3.2.4. CIRCUIT DE DÉTECTION POUR DISPOSITIFS COURT-CIRCUITEURS : N° 18 MINIMUM EN CÂBLE.

7.3.3. IDENTIFIER CLAIREMENT CHAQUE CONDUCTEUR À SES DEUX EXTRÉMITÉS À L'AIDE DE RUBAN LETTRÉ PRÉVU À CETTE FIN.

7.3.4. EXÉCUTER L'INSTALLATION, CONFORMÉMENT À LA NORME ULC-S524.

7.3.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES POSTES D'ALARME-INCENDIE : 1200 MM.

7.4. VÉRIFICATION :

7.4.1. EFFECTUER DES ESSAIS DU SECTEUR RÉAMÉNAGÉ, CONFORMÉMENT À LA NORME ULC-537.

7.4.2. À LA FIN DE LA VÉRIFICATION, FAIRE PARVENIR À L'INGÉNIEUR:
7.4.2.1. UN CERTIFICAT ATTESTANT QUE CE TRAVAIL A ÉTÉ EFFECTUÉ;
7.4.2.2. UN REGISTRE COMPLET DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA VÉRIFICATION INCLUANT TOUT L'ÉQUIPEMENT AFFECTÉ LORS DU PROJET, ÉNUMÉRÉS INDIVIDUELLEMENT, EN INDIQUANT L'EMPLACEMENT DE CHACUN DES APPAREILS, LA DATE DE L'INSPECTION AINSI QUE TOUTES DÉFICIENCES DÉCOUVERTES LORS DE L'INSPECTION ET LA DATE À LAQUELLE LA NOUVELLE INSPECTION A EU LIEU, APRÈS LES MODIFICATIONS. LE VOLTAGE AUQUEL CHAQUE DÉTECTEUR A ÉTÉ CALIBRÉ POUR RÉFÉRENCE FUTURE.

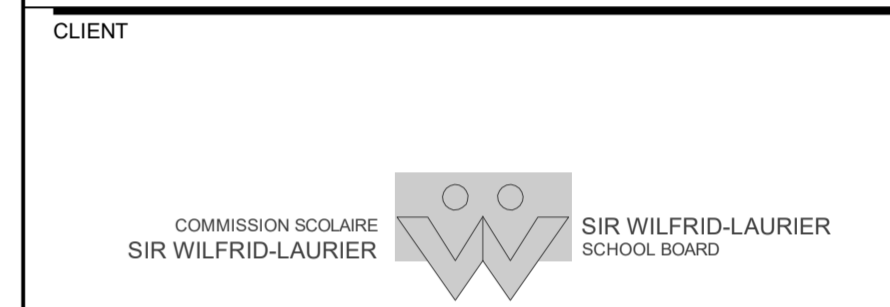
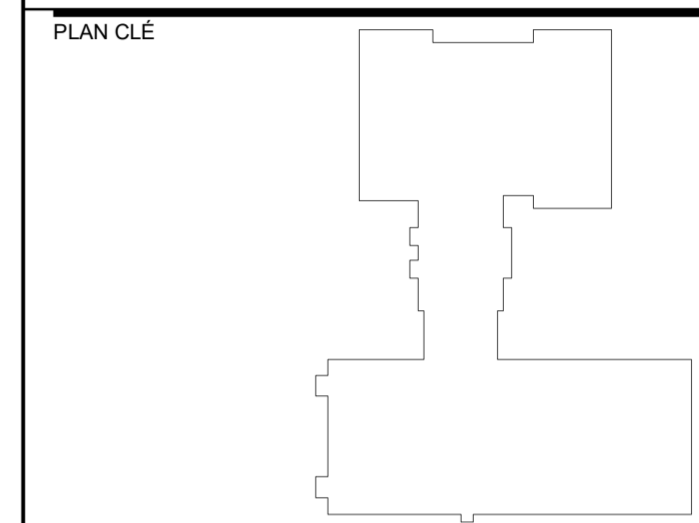
7.4.2.3. VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA PROGRAMMATION DU SYSTÈME, TEL QUE DEMANDÉ AUX PLANS ET SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

7.4.3. LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE EST DE MARQUE CHUBB, MODÈLE EST3X, ENTRETENU PAR SÉCURITÉ NOVATECK.

7.4.4. RECEVOIR LE RAPPORT DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE AVANT L'ARRIVÉE DES OCCUPANTS AUX LOCAUX, SOIT AU PLUS TARD LE 22 AOÛT 2023.

8. SECTION 16090 - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE :

8.1.



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



Bergeron Thouin Associés
Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

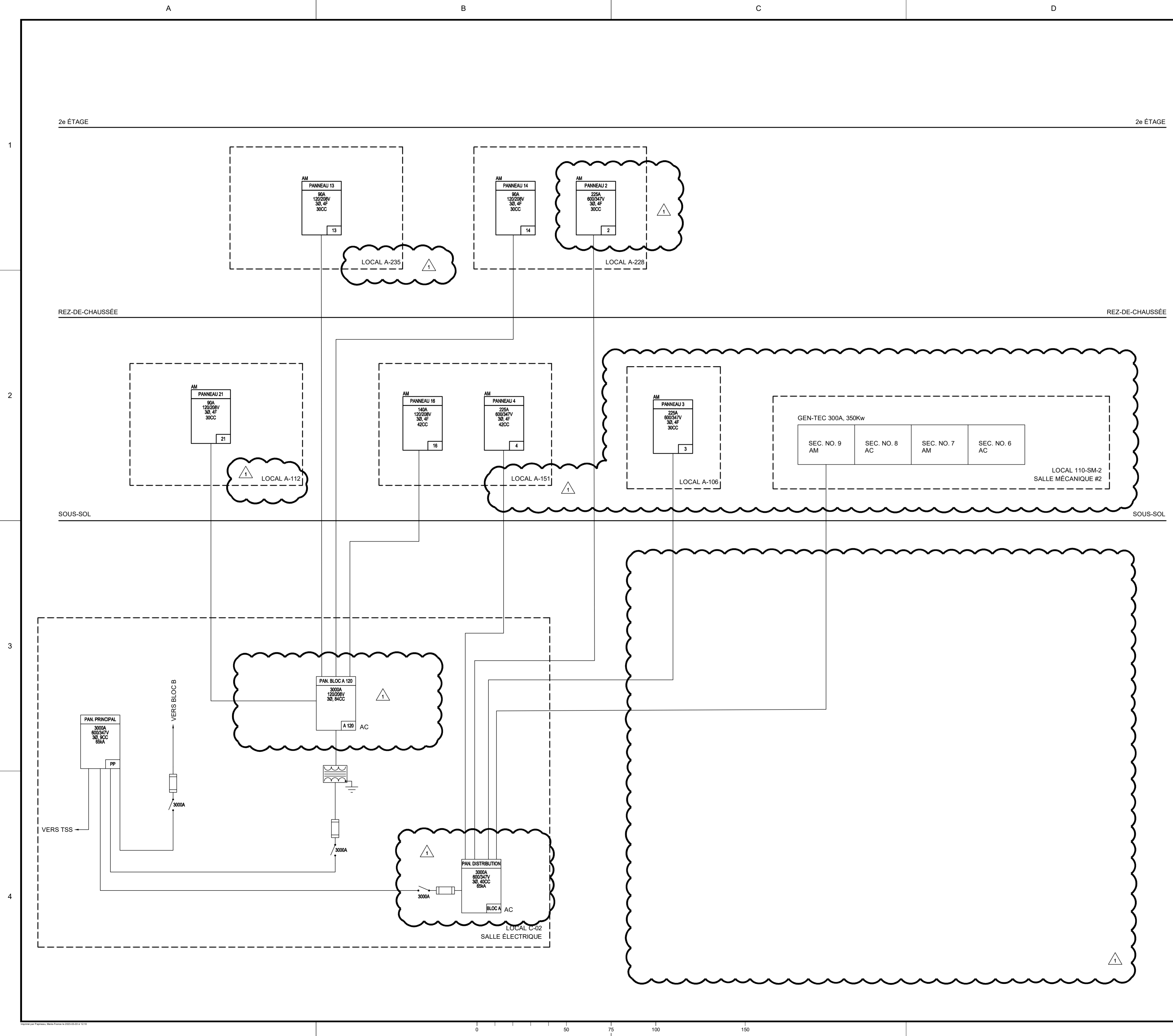
PROJET

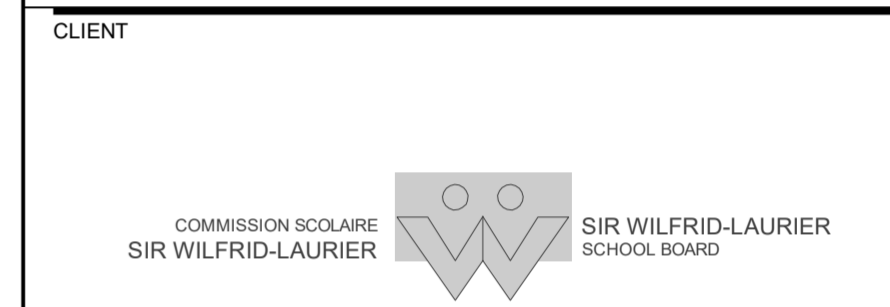
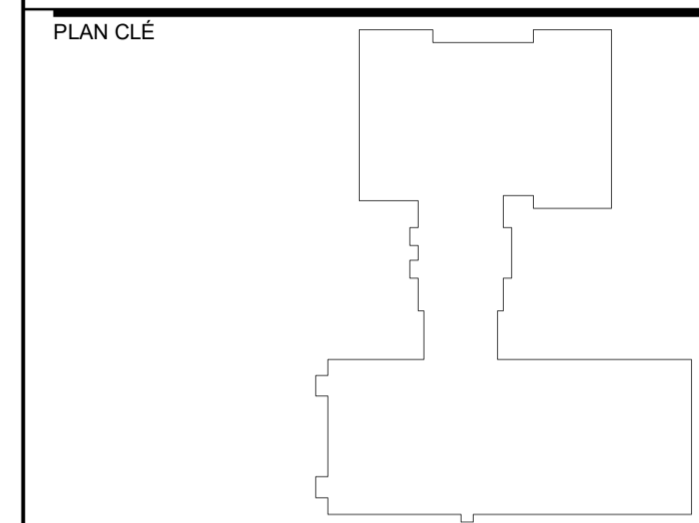
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

**ÉLECTRICITÉ
DIAGRAMME UNIFILAIRE
EXISTANT À MODIFIER**

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY
PROJET No	DESSIN No	
9021-064-1010		
ECHELLE	E-100	
AUCUNE		





CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

Bergeron Thouin Associés
Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

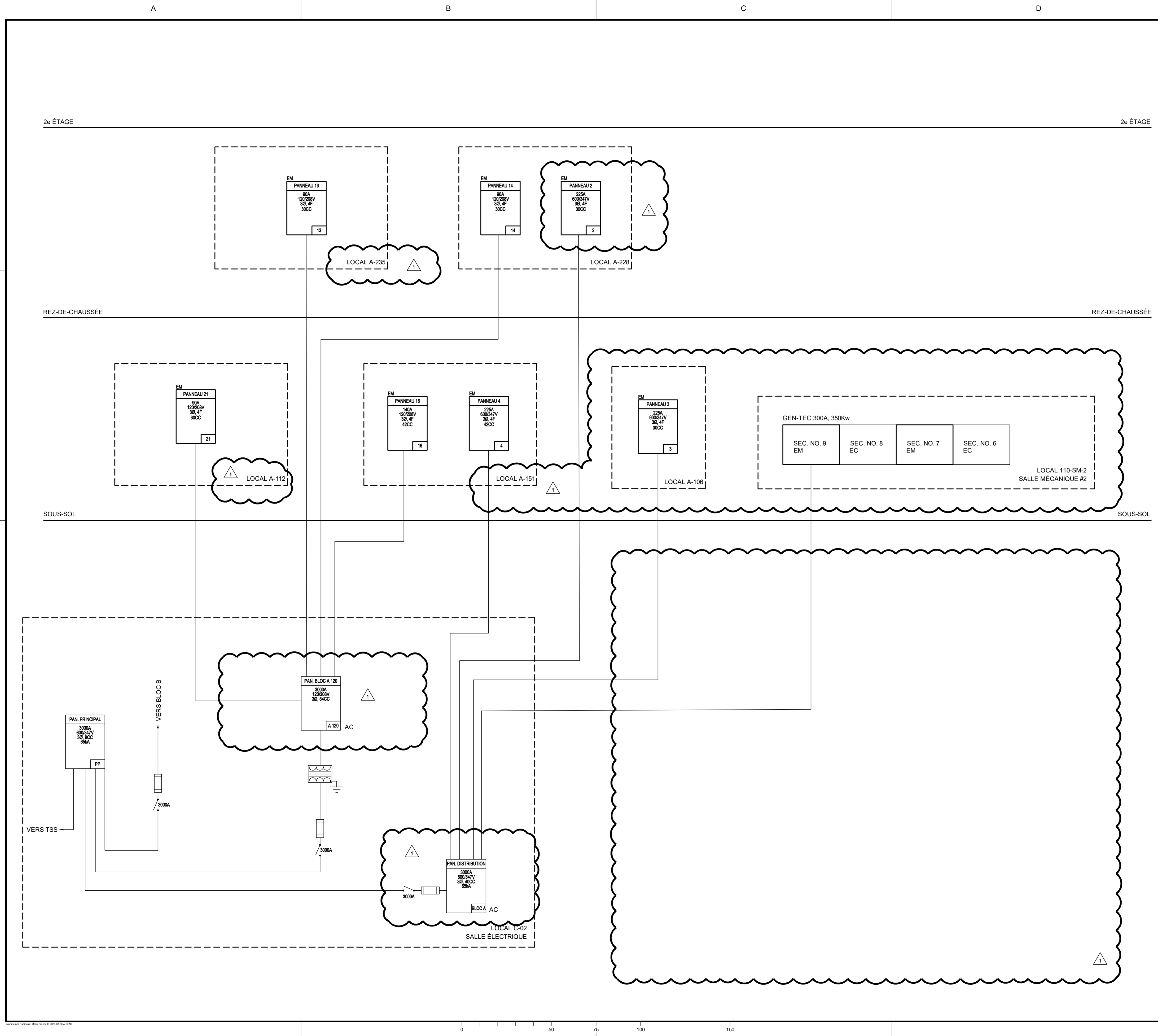
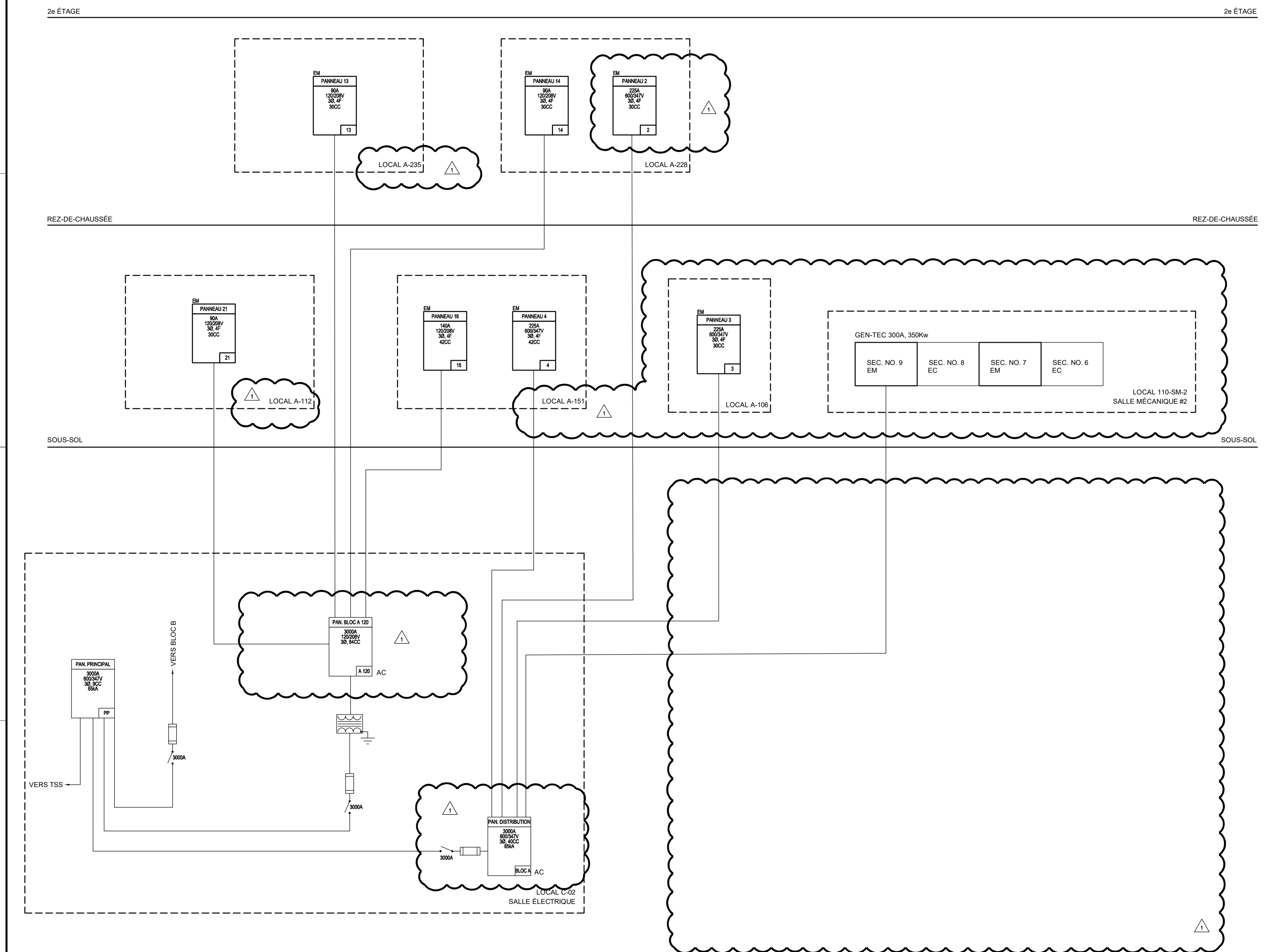
PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

**ÉLECTRICITÉ
DIAGRAMME UNIFILAIRE
EXISTANT MODIFIÉ**

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY
PROJET No	DESSIN No	
9021-064-1010	E-101	
ECHELLE		
AUCUNE		



EXISTANT À MODIFIER		GEN-TEC 9 (9)										DÉRIVATION		2 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LJA RENOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR : RDC		LOCAL/ROOM : 110-SM2										347-600 V 60 CTS		BARRES/BARS : 300 AMP.		*KA NOM		
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	4 FILS / WIRE: 3 PH			TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	NOTES
							DISJONCTEUR		DISJONCTEUR									
	LOCAL A-117						1	A	2	15						LOCAL A-116		
							3	B	4	15								
							5	C	6	15								
	LOCAL A-115						7	A	8	15						LOCAL A-114-B&B		
							9	B	10	15								
							11	C	12	15								
	A-114-4						13	A	14	15						LOCAL A-114-3		
							15	B	16	15								
							17	C	18	15								
1	ENTRÉE PRINCIPALE						19	A	20	15						LOCAL A-114-14		
1	A-110						21	B	22	15								
1							23	C	24	15								
1	LOCAL A-114-13						25	A	26	15						LOCAL A-113		
1							27	B	28	15								
1							29	C	30	15								
1	LOCAL A-113-6						31	A	32	15						LOCAL A-113-5		
1							33	B	34	15								
1							35	C	36	15								
1	LOCAL A-111						37	A	38	15						LOCAL A-109		
1							39	B	40	15								
1							41	C	42	15								
1	LOCAL A-107						43	A	44	15						LOCAL A-104		
1							45	B	46	15								
1							47	C	48	15								
1							49	A	50	15								
1							51	B	52	15								
1							53	C	54	15								
1							55	A	56	15								
1							57	B	58	15								
1							59	C	60	15								
SUB TOTAL PARTIEL		NEUTRE/NEUTRAL OUI										MULTI/IG NON		SUB TOTAL PARTIEL				

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 13 (13)										DÉRIVATION		1 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LJA RENOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR : 2 ^{em} ÉTAGE		LOCAL/ROOM : A235										120-208 V 30 CTS		BARRES/BARS : 90 AMP.		10 *KA NOM		
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	4 FILS / WIRE: 3 PH			TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	NOTES
							DISJONCTEUR		DISJONCTEUR									
	PR. 201						1	A	2	15						PR. 208,209		
	PR. 203,206						3	B	4	15						PR. 212,214		
	PR. 201,256,254						5	C	6	15						PR. 215,217-3		
	PR. 253,251						7	A	8	15						PR. 255,252		
	PR. ARMOUR VENTILIER						9	B	10	15						PR. 255,252		
	PR. 250,249,248						11	C	12	15						PR. 240,238		
	PR. 245,244						13	A	14	15						PR. 237,227,227-5		
	VENT. SYSTEM #30 A228						15	B	16	20						PR. CORRIDOR SUD-OUEST		
	VE #21 216						17	C	18	15						LIBRE		
	VE #22 313						19	A	20	15								
	VE #23 211						21	B	22	15								
	VE #25-27 216,213						23	C	24	20						PR. #26,226		
	VE #28 217,227-3						25	A	26	15						LIBRE		
	VE-17 (TOT)						27	B	28	15						LIBRE		
1	SPARE						29	C	30	15						PRISE SUR TOIT		
SUB TOTAL PARTIEL		NEUTRE/NEUTRAL OUI										MULTI/IG NON		SUB TOTAL PARTIEL				

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 16 (16)										DÉRIVATION		1 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LJA RENOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR : RDC		LOCAL/ROOM : A-151										120-208 V 42 CTS		BARRES/BARS : 140 AMP.		10 *KA NOM		
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	4 FILS / WIRE: 3 PH			TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	NOTES
							DISJONCTEUR		DISJONCTEUR									
	LUM A-113-1						1	A	2	15						FRIGO A151		
1	LUM A-113-1 A-113-3 A-113-4						3	B	4	20						LUMIERE ENTRE PRINCIPALE		
	LUM A118 A124						5	C	6	15						LUMIERE ENTRE PRINCIPALE		
	SORTIE A114 122 A224 R CORRIDOR PREMIER ETAGE						7	A	8	15						LIBRE		
1	LIBRE						9	B	10	15						LIBRE		
	ECL A122-125-2-125-3 VENT A125-1 VENT A125-3						11	C	12	15						LUMURG ALDITORIM A148		
	LUM E-1 E-6 A117-1 A122-8						13	A	14	15						PRISE A113-1 A112 A113-A113-6		
	LUMIERES URGENDE CUISINE+ALARME						15	B	16	15						PRISES A114-14 A114-10 A113-2		
1	PR. A114-3 A114-4						17	C	18	15						CONDAMNÉ		
1	PR. A114-8 A114-9						19	A	20	15						CONDAMNÉ		
	PR. A114-8 ORDI SECR.						21	B	22	15						CONDAMNÉ		
	PR. A115						23	C	24	15						PR. A114-2		
	PR. A116						25	A	26	20						PR. CORR. SUD-OUEST		
	PR. A117						27	B	28	20						PR. CORR. NORD-OUEST		
	PR. 2-ÉTAGE						29	C	30	30						FONTAINE REFRIG CAFETERIA+		
	ECL A117						31	A	32	20						MICROWAVE A151		
	PR. PLANCHER BIBLIO						33	B	34	20						PHOTOCOPIEUR A114-9		
	PR. FLANCHER BIBLIO						35	C	36	15						PR. CAFETERIA		
	PRISE CAFÉ OUEST						37	A	38	20						ECL A117		
	PRISE CAFÉ OUEST						39	B	40	30						PR. CAFETERIA		
	PRISE CAFÉ						41	C	42	30						SÉCHOIRE TOILETTE HANDICAPÉ		
SUB TOTAL PARTIEL		NEUTRE/NEUTRAL OUI										MULTI/IG NON		SUB TOTAL PARTIEL				

EXISTANT À MODIFIER		PANNEAU 21 (21)										DÉRIVATION		1 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LJA RENOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR : RDC		LOCAL/ROOM : A-112										120-208 V 30 CTS		BARRES/BARS : 90 AMP.		10 *KA NOM		
NOTES / REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	4 FILS / WIRE: 3 PH			TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / REVISIONS	NOTES
							DISJONCTEUR		DISJONCTEUR									
	CHARGE EXISTANTE						1	A	2	15						*CHARGE EXISTANTE*		
	CHARGE EXISTANTE						3	B	4	15						ESPACE		
	CHARGE EXISTANTE						5	C	6	15						*CHARGE EXISTANTE*		
1	PRISE LOCAL A-113-5						7	A	8	15						*CHARGE EXISTANTE*		
1	LOCAL-113-1						9	B	10	15						PRISE LOCAL A-113-6+COLONE F		
	CHARGE EXISTANTE						11	C	12	15						*CHARGE EXISTANTE*		
	CHARGE EXISTANTE						13	A	14	15						*CHARGE EXISTANTE*		
	CHARGE EXISTANTE						15	B	16	15						*CHARGE EXISTANTE*		
	CHARGE EXISTANTE						17	C	18	15						*CHARGE EXISTANTE*		
	CHARGE EXISTANTE						19	A	20	60						*CHARGE EXISTANTE*		
	PANNEAU B&P-CONTRÔLE						21	B	22	15								
	CHARGE EXISTANTE						23	C	24	20						PRISE PHOTOCOPIEUR BUREAU		
							25	A	26	15						PRISE PATCH ÉTERNET TELEPHONE		

EXISTANT		BLOCK A FEEDER (BLOCK A 600V)										1 PAGE NORMAL					
PROJET / PROJECT :		LIA RENOVATION DES TOILETTES															
NIVEAU / FLOOR :		SOUS-SOL		LOCAL ROOM : C-02		600 V		42 CTS		BARRÉS/BARS : 3000 AMP		65 "KA NOM					
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FLS / WIRE : 3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	VENT NO.4						200	1 A	2	400						CCM1	
	VENT NO.5						300	7 A	8	90						PPU-(GENERATRICE)	
	VENT NO.3						200	13 A	14	300						DISJONCTEUR A15	
	MASTER GEN-TEC SECTION 1 A 5						300	19 A	20	150						VENT NO.6	
	CHANGEMENT						1100	1100								VENT NO.1	
	SALLE ELEC AUDITORIUM						600	600	150	27 B	28	100				PHASE A-12	
	PHASE A-12						1664	1664	3	2						PANNEAU 1	
	PHASE B-12						37	37	3	36							
	PHASE C-12						100	29 B	30	100							
	GRAND TOTAL GENERAL						3364	NEUTRE/NEUTRAL : 0A	MULTI-ID NON :	1273						SUB TOTAL PARTIEL	

EXISTANT		BLOCK A DIST. (B-A-DIST)										2 PAGES NORMAL					
PROJET / PROJECT :		LIA RENOVATION DES TOILETTES															
NIVEAU / FLOOR :		SOUS-SOL		LOCAL ROOM : C-02		120-200 V		60 CTS		BARRÉS/BARS : 3000 AMP		"KA NOM					
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FLS / WIRE : 3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	Kitchen panel no 24						200	3 B	4	200						Kitchen panel no 25	
	espace						7	A	8	100						Home cooling	
	espace						11	C	12	100						RM A127	
	Panneau						13	A	14							A-129	
	BOC A-119						100	15 B	16	100							
	Panne 20						17	C	18							Potier A-136-1	
	RM A-132						15	21 B	22	50							
	PANNEAU 19						23	A	24							PANNEAU 5	
	PANNEAU 15						90	27 B	28	70						PANNEAU 17	
	PANNEAU 13						29	C	30							PANNEAU 22	
	PANNEAU 11 (1)						1000	1000	37 A	38							
	PANNEAU 10 (1)						1200	870	1810	70						PANNEAU 13 (1)	
	PANNEAU 9 (1)						1200	1200	43 A	44	1900					PANNEAU 13 (1)	
	PANNEAU 8 (1)						1800	1900	70	45 B	46	50	2850				
	PANNEAU 7 (1)						2380	2380	47 C	48	1950	1000	950				
	PANNEAU 6 (1)						5350	5350	49 A	50						GEN-TEC CIRCUIT A-120	
	ESPACE						4200	4200	51 B	52	15						
	ESPACE						1950	1950	53 C	54							
	GRAND TOTAL GENERAL						1200	18590	NEUTRE/NEUTRAL : 0A	MULTI-ID NON :	1000	5700				SUB TOTAL PARTIEL	

EXISTANT MODIFIE		PANNEAU 2 (2)										1 PAGE NORMAL					
PROJET / PROJECT :		LIA RENOVATION DES TOILETTES															
NIVEAU / FLOOR :		2e ETAGE		LOCAL ROOM : A-228		347-600 V		30 CTS		BARRÉS/BARS : 225 AMP		10 "KA NOM					
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FLS / WIRE : 3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	A215 A217-3 A217-2						15	1 A	2	15						A219 A218	
	A217						15	5 B	4	15						A220 A221	
	LIBRE						15	5 C	6	15						A224	
	A224						15	7 A	8	15						A224	
	A228 A229 A230-1 A227-1-3-4-5-6						15	9 B	10	15						A227-7-3-4-5-6	
	A230 A231						15	11 C	12	15						CORRIDOR SUD-OUEST	
	A232 A234						15	13 A	14	15						CORR SUD	
	CORR NORD-OUEST						15	15 B	16	15						CORR NORD-EST	
	CORR SUD-OUEST						15	17 C	18	15						CORR SUD-EST	
	CORR SUD-OUEST						15	19 A	20	15						LIBRE	
	DISPENSION HALL 1ST FLOOR						15	21 B	22	390	390					ECL A222-1-4 A230	1
	DISPENSION HALL 1ST FLOOR						15	23 C	24	422	422					ECL A222 A222-3 A230	1
	ECL A-217-1-2-3-4						461	461	15	25 A	26	15				HALL	
	LIBRE						15	27 B	28	15						LIBRE	
	ESPACE						15	29 C	30	15						ESPACE	
	GRAND TOTAL GENERAL						461	NEUTRE/NEUTRAL : 0A	MULTI-ID NON :	811						SUB TOTAL PARTIEL	

EXISTANT MODIFIE		PANNEAU 3 (3)										1 PAGE NORMAL					
PROJET / PROJECT :		LIA RENOVATION DES TOILETTES															
NIVEAU / FLOOR :		2e ETAGE		LOCAL ROOM : A106		347-600 V		30 CTS		BARRÉS/BARS : 225 AMP		10 "KA NOM					
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FLS / WIRE : 3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	LUMA-101 * CHARGE EXISTANTE *						15	1 A	2	15						LUMA-102 * CHARGE EXISTANTE *	
	* CHARGE EXISTANTE *						15	3 B	4	15						LUMA-103 * CHARGE EXISTANTE *	
	* CHARGE EXISTANTE *						15	5 C	6	15						LUMA-104 * CHARGE EXISTANTE *	1
	LUMA-105						15	7 A	8	15						LUMA-105	
	LUMA-106						15	9 B	10	15						LUMA-106	
	LUMA-107						15	11 C	12	15						LUMA-107	
	LUMA-108						15	13 A	14	15						LUMA-108	
	LUMA-109						15	15 B	16	15						LUMA-109	
	LUMA-110						15	17 C	18	15						LUMA-110	
	LUMA-111						15	19 A	20	15						LUMA-111	
	LIBRE						15	21 B	22	15						LIBRE	
	LIBRE						15	23 C	24	15						LIBRE	
	LIBRE						15	25 A	26	15						LIBRE	
	LIBRE						15	27 B	28	15						LIBRE	
	LIBRE						15	29 C	30	15						LIBRE	
	SUB TOTAL PARTIEL						150	NEUTRE/NEUTRAL : 0A	MULTI-ID NON :	811						SUB TOTAL PARTIEL	

EXISTANT MODIFIE		PANNEAU 4 (4)										1 PAGE NORMAL					
PROJET / PROJECT :		LIA RENOVATION DES TOILETTES															
NIVEAU / FLOOR :		RDC		LOCAL ROOM : A-151		347-600 V		42 CTS		BARRÉS/BARS : 225 AMP		10 "KA NOM					
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FLS / WIRE : 3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	LIBRE						15	1 A	2	15						LIBRE	
	A117						15	3 B	4	15						A117	
	A116-1						15	5 C	6	15						A128	
	A116						15	7 A	8	15						A123 A127 A128	
	A115						15	9 B	10	15						A122 A125-1	
	A128-2						15	11 C	12	15						CORR NORD-OUEST	
	A122 CENTRE GAUCHE						15	13 A	14	15						SUD-OUEST	
	A122						15	15 B	16	15						CORR SUD-OUEST	
	A122						15	17 C	18	15						RDC CENTRAL	
	CORR SUD						15	19 A	20	15						RDC CENTRAL	
	CORR EST						15	21 B	22	15						C101	
	C102						15	23 C	24	15						CORR EST	
	C105, C104						15	25 A	26	15						C103	
	SNACK BAR ET BLOC C						15	27 B	28	15						BLOC C	
	BLOC C						15	29 C	30	15						LUMIERE URS	
	C-01 SS						15	31 A	32	15						LUMIERE URS	
	C-02 SS						15	33 B	34	15	600	600				ECL A-110-1-114-1-114-7-3-9	
	ECL A-100, A-114, A-114-7-3-9						784	784	15	36 C	38	15	900	900		ECL A-110-124	
	ECL A-112, A-113, A-5, A-5, A-7, A-114, 13, 14						1100	7100	15	37 A	38					ECL A-113-1, 8, 9, A-114-12, 16, 17	

EXISTANT MODIFIÉ		GEN-TEC 9 (9)										DÉRIVATION		2 PAGES NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR :		RDC										LOCAL/ROOM :		110-5M2		347-600 V 60 CTS		
BARRÉS/BARS :		300 AMP										*KA NOM						
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FILS / WIRE	3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	LOCAL A-117							1	A	2							LOCAL A-118	
								3	B	4							LOCAL A-114-8B	
								5	C	6							LOCAL A-114-3	
	LOCAL A-115							7	A	8							LOCAL A-114-3	
								9	B	10							LOCAL A-114-3	
								11	C	12							LOCAL A-114-3	
	A-114-4							13	A	14							LOCAL A-114-3	
								15	B	16							LOCAL A-114-3	
								17	C	18							LOCAL A-114-3	
	ENTRÉE PRINCIPALE A-110							19	A	20							LOCAL A-114-3	
								21	B	22							LOCAL A-114-3	
								23	C	24							LOCAL A-114-3	
	LOCAL A-114-13							25	A	26							LOCAL A-113-3,4,5	
								27	B	28							LOCAL A-113-5	
								29	C	30							LOCAL A-113-5	
	LOCAL A-113-6							31	A	32							LOCAL A-113-5	
								33	B	34							LOCAL A-113-5	
								35	C	36							LOCAL A-113-5	
	LOCAL A-111							37	A	38							LOCAL A-109	
								39	B	40							LOCAL A-109	
								41	C	42							LOCAL A-109	
	LOCAL A-107							43	A	44							LOCAL A-104	
								45	B	46							LOCAL A-104	
								47	C	48							LOCAL A-104	
								49	A	50							LOCAL A-104	
								51	B	52							LOCAL A-104	
								53	C	54							LOCAL A-104	
								55	A	56							LOCAL A-104	
								57	B	58							LOCAL A-104	
								59	C	60							LOCAL A-104	
SUB TOTAL PARTIEL		NEUTRE/NEUTRAL OUI										MULTI/G NON		SUB TOTAL PARTIEL				

EXISTANT MODIFIÉ		PANNEAU 13 (13)										DÉRIVATION		1 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR :		2 ^{ème} ÉTAGE										LOCAL/ROOM :		A-235		120-208 V 30 CTS		
BARRÉS/BARS :		90 AMP										*KA NOM						
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FILS / WIRE	3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	PR. 201								1	A	2						PR. 208,209	
	PR. 203,208								3	B	4						PR. 212,214	
	PR. 201,236,254								5	C	6						PR. 215,217-3	
	PR. 253,251								7	A	8						PR. 255,252	
	PR. ARMOIR VENTIL								9	B	10						PR. 255,252	
	PR. 250,249,248								11	C	12						PR. 240,238	
	PR. 245,244								13	A	14						PR. 237,227,227-5	
	VENT SYSTEM #30 A226								15	B	16						PR. 240,238	
	VE #21 216								17	C	18						PR. 240,238	
	VE #22 313								19	A	20						PR. 240,238	
	VE #23 211								21	B	22						PR. 240,238	
	VE #25-27 216,213								23	C	24						PR. 240,238	
	VE #28 217-2,217-3								25	A	26						PR. 240,238	
	VE-17 (TOT)								27	B	28						PR. 240,238	
	(2) PR. A-228 DDF								29	C	30						PR. 240,238	
SUB TOTAL PARTIEL		NEUTRE/NEUTRAL OUI										MULTI/G NON		SUB TOTAL PARTIEL				

ITEM	CHARGE (LOAD)	COURANT (AMP)	125% (A)	*KA - CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT (SHORT CIRCUIT RATING, VALUE/NORMAL NOM. CURRENT INTEGRATED VALUE (IER))	REVISIONS / REVISIONS
PHASE A	1900	1900	16	20	
PHASE B	2850	2850	24	30	
PHASE C	950	950	16	30	
GRAND TOTAL GÉNÉRAL	5700	5700	19	23	

NOTES	REVISIONS / REVISIONS
1	DISJONCTEUR MODIFIÉ
2	INSTALLER UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE 20A 1 POLE
3	INSTALLER UN NOUVEAU DISJONCTEUR DOUBLE DE 15A 1 POLE

EXISTANT MODIFIÉ		PANNEAU 14 (14)										DÉRIVATION		1 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR :		2 ^{ème} ÉTAGE										LOCAL/ROOM :		A-228		120-208 V 30 CTS		
BARRÉS/BARS :		90 AMP										*KA NOM						
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FILS / WIRE	3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	LUMIERE A224 ENTREPRENEUR								15	A	2						LUMINAIRE A227	
	LUMIERE + TRANSF. 40VA A22								3	B	4						LUMINAIRE A227-2	
	PR. A217-2,A217								5	C	6						PR. AL A235,A224-3, A235,A	
	PRISE A219 A218								7	A	8						PR. A227-1 A224-3,4,5,6	
	PR. A220,A221 A22 A224-2,A224-9								9	B	10						PR. "CHARGE EXISTANTE"	
	PR. A228,A227								11	C	12						PR. A224-8,A229	
	PR. "CHARGE EXISTANTE"								13	A	14						PR. A224	
	A233-1 A234-3								15	B	16						PR. CORRIDOR SUD-EST	
	PR. A230,A231								17	C	18						PR. CORRIDOR NORD-EST	
	PR. A232,A234								19	A	20						PR. CORRIDOR NORD-OUEST & HALL	
	SÈCHE MAIN A-217-2, A-217-3								21	B	22						PR. A233, A235	
	OP + LAVABO A-222-3.A, b FONTAINE								23	C	24						PR. ORD. A227-4	
	PR. A-217-4								25	A	26						LUMINAIRE EXTERIEUR SUR IMMEUBLE	
	MEROX A227-1								27	B	28						"CHARGE EXISTANTE"	
									29	C	30						PR. ORD. A224	
SUB TOTAL PARTIEL		NEUTRE/NEUTRAL OUI										MULTI/G NON		SUB TOTAL PARTIEL				

ITEM	CHARGE (LOAD)	COURANT (AMP)	125% (A)	*KA - CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT (SHORT CIRCUIT RATING, VALUE/NORMAL NOM. CURRENT INTEGRATED VALUE (IER))	REVISIONS / REVISIONS
PHASE A	1200	1200	10	13	
PHASE B	1900	1900	16	20	
PHASE C	2380	2380	20	20	
GRAND TOTAL GÉNÉRAL	5480	5480	15	19	

NOTES	REVISIONS / REVISIONS
1	DISJONCTEUR DOUBLE "TWIN"
2	INSTALLER UN NOUVEAU DISJONCTEUR DOUBLE DE 15A 1 POLE
3	INSTALLER UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE 15A 1 POLE

EXISTANT MODIFIÉ		PANNEAU 16 (16)										DÉRIVATION		1 PAGE NORMAL				
PROJET / PROJECT :		LIA RÉNOVATION DES TOILETTES																
NIVEAU / FLOOR :		RDC										LOCAL/ROOM :		A-151		120-208 V 42 CTS		
BARRÉS/BARS :		140 AMP										*KA NOM						
NOTES / REVISIONS / NOTES	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	4 FILS / WIRE	3 PH	TOTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS / NOTES
	(6) PR. A-114-13,14								15	A	2						FRIGO A151	
	(8) PR. A-113-3,4								3	B	4						PR. RÉFRIGÉRATEUR A-113-7	
	LJM A118 A124								5	C	6						PR. CAFÉTIÈRE A-113-7	
	SORTIE A114 122 A224 R CORRIDOR PREMIER ÉTAGE								7	A	8						PR. GRILLE PAIN A-113-7	
	(2) PR. LOCAL A-113-7								9	B	10						PR. MICRO ONDE A-113-7	
	ECLAIRAGE 125-2,125-3, VENT A125-1 VENT A125-3								11	C	12						LUM. URG AUDITORIUM A148	
	LIME-1 E-6 A117-1 A122-8								13	A	14						(2) PRISE A112, A-113-8	
	LUMIERES URGENGE CUISINE-HALARME								15	B	16						(2) PRISES A113-2, A-113-9	
	PR. A114-3 A114-4								17	C	18						SÈCHE MAIN	

A

B

C

D

NOTE GÉNÉRALE

A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRES EN PLAN SONT À RÉFÉRENCER.

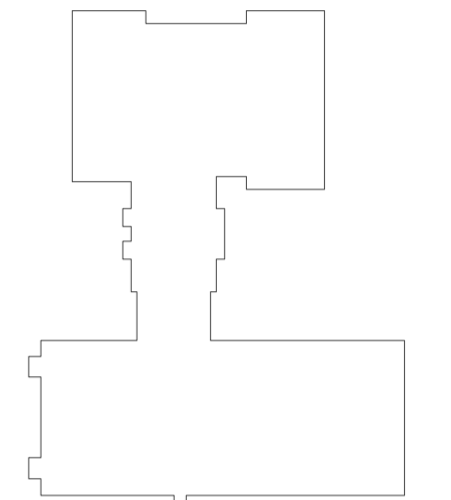


systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca



2023-03-03

PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.
info@btai.ca
www.btai.ca

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT

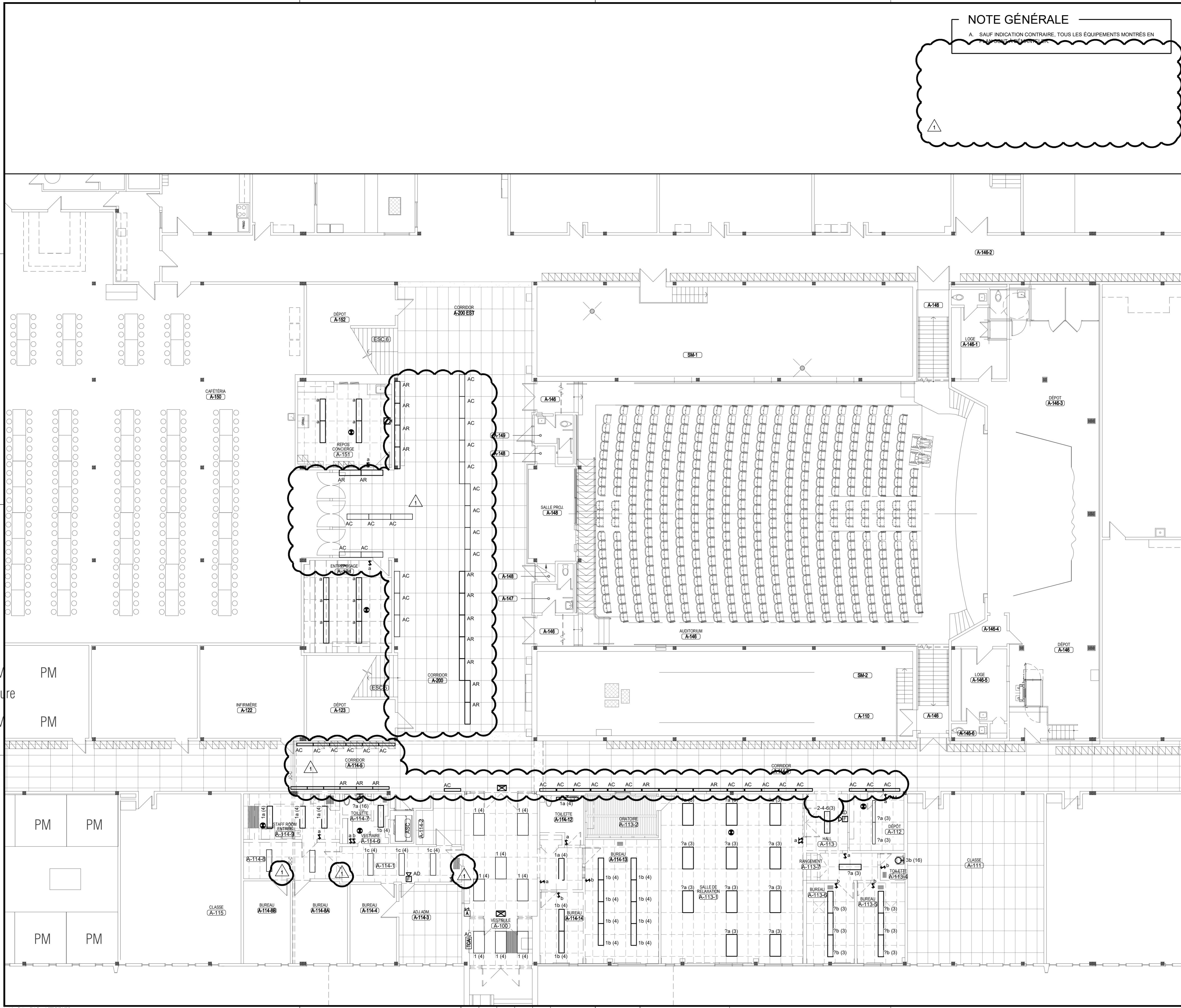
DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-200

ECHELLE
1 : 100

FICHER:

9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG



1

2

3

4

A

B

C

D

1

2

3

4

NOTES GÉNÉRALES

A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRES EN PLAN SONT NOUVEAUX.

B. INCLURE À LA SOUMISSION UN MONTANT ÉQUIVALENT À DEUX (2) HOMMES 8H POUR LA RECHERCHE ET L'IDENTIFICATION DES CIRCUITS ALIMENTANT LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE TOUCHÉS. COORDONNER AVEC LE CLIENT L'UTILISATION DE CES HEURES. TOUTES HEURES NON UTILISÉES À LA FIN DU PROJET DOIVENT ÊTRE CRÉDITÉES AU CLIENT.



**bouthillette
parizeau**

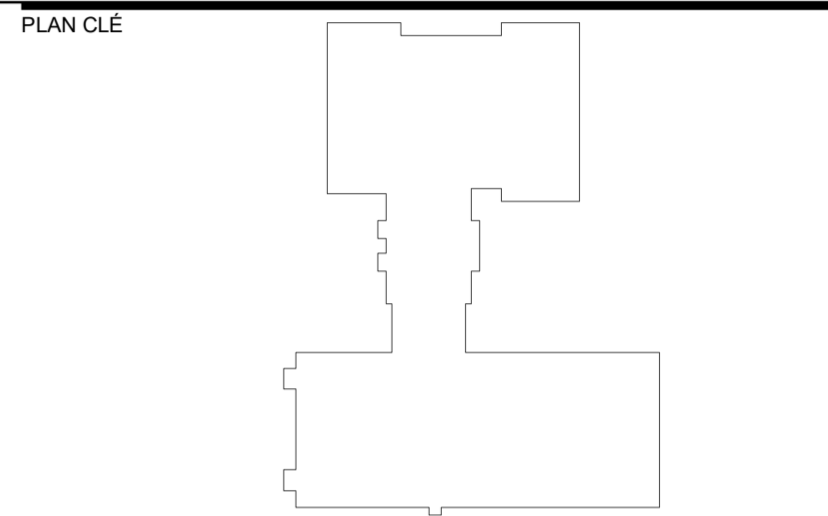
systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca



Sébastien Tremblay
124017
O.É.B.C.


Sébastien Tremblay

2023-03-03



CLIENT


COMMISSION SCOLAIRE
SIR WILFRID-LAURIER



SIR WILFRID-LAURIER
SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



**Bergeron Thouin
Associés
Architectes Inc.**

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

info@btaa.ca
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE
CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE
LAVAL JUNIOR ACADEMY**

TITRE DU DESSIN

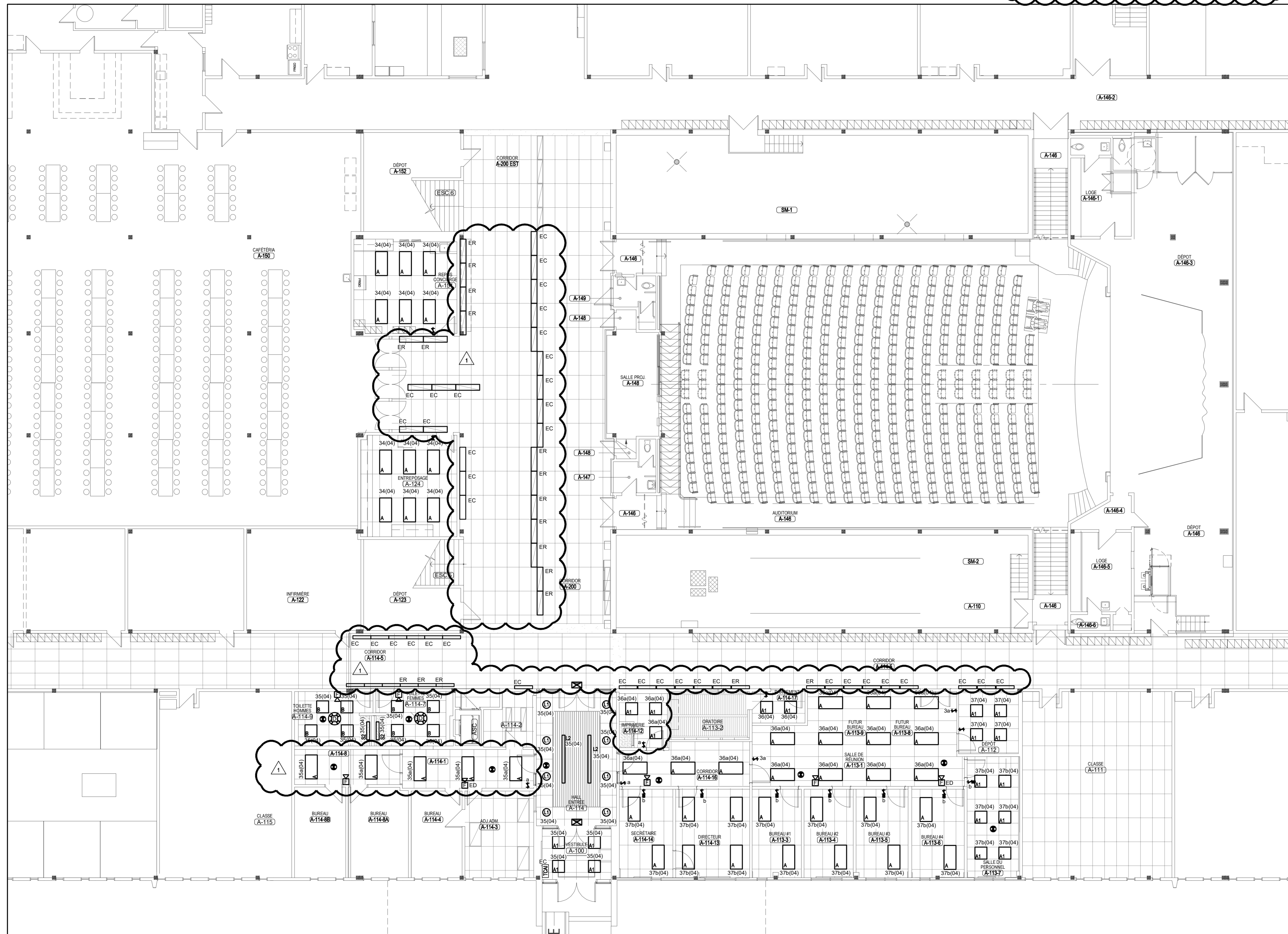
**ÉLECTRICITÉ
ÉCLAIRAGE ET
ALARME-INCENDIE
REZ-DE-CHAUSSÉE
RÉAMÉNAGEMENT**

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-201

ÉCHELLE

1 : 100



A

B

C

D

NOTE GÉNÉRALE

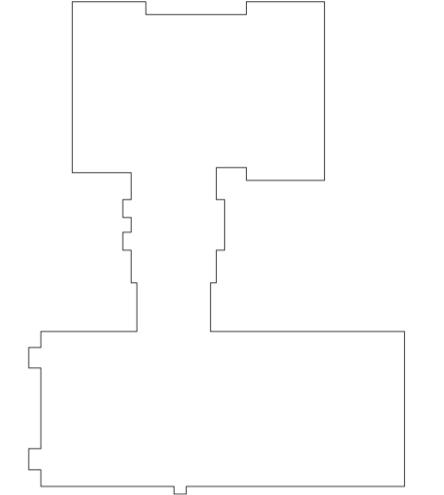
A - SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT À DÉMANTELER.



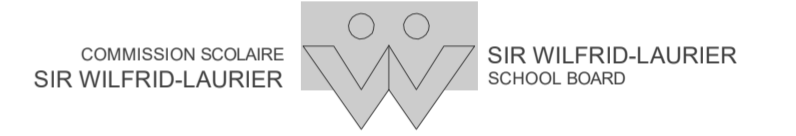
systèmes évolués de bâtiments
 www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

**Bergeron Thouin
Associés
Architectes Inc.**

info@btaa.ca
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE
CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE
LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

**ÉLECTRICITÉ
ÉCLAIRAGE ET
ALARME-INCENDIE
2e ÉTAGE
EXISTANT**

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VERIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No E-202	
ECHELLE 1 : 100		

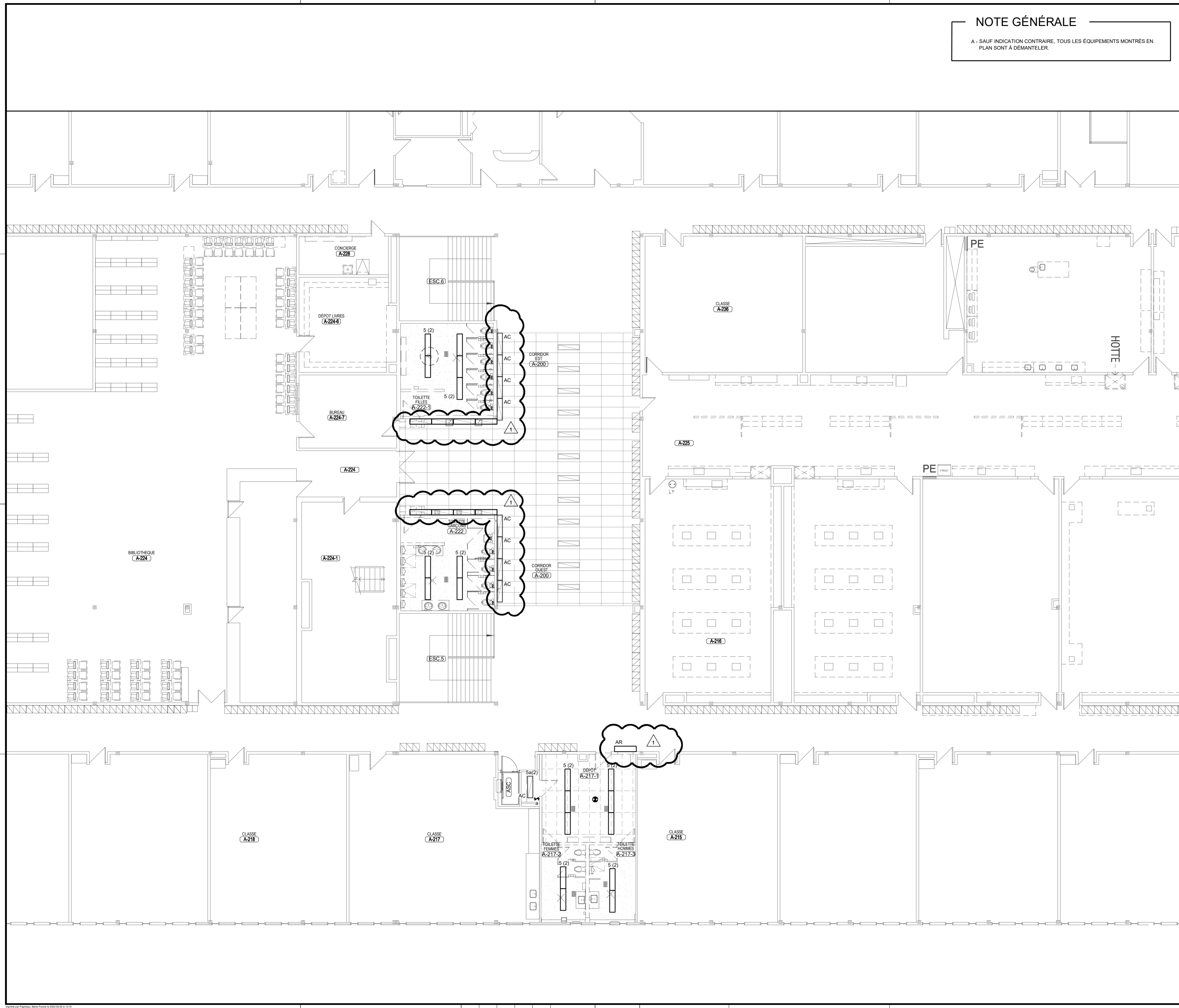
FICHER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

1

2

3

4



A

B

C

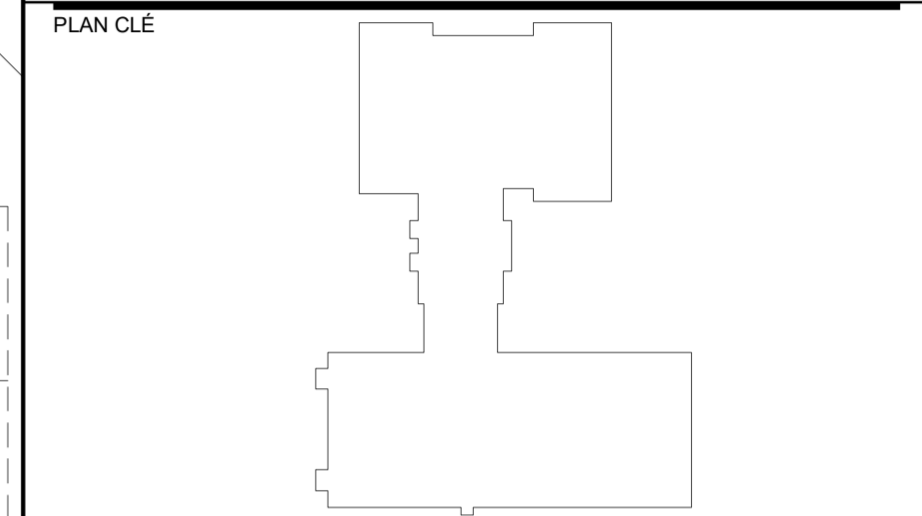
D

NOTE GÉNÉRALE

- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT NOUVEAUX.
- B. INCLURE À LA SOUMISSION UN MONTANT ÉQUIVALENT À DEUX (2) HOMMES 8H POUR LA RECHERCHE ET L'IDENTIFICATION DES CIRCUITS ALIMENTANT LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE TOUCHÉS. COORDONNER AVEC LE CLIENT L'UTILISATION DE CES HEURES. TOUTES HEURES NON UTILISÉES À LA FIN DU PROJET DOIVENT ÊTRE CRÉDITÉES AU CLIENT.



systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca



CLIENT
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER / SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01
ARCHITECTE
Bergeron Thouin Associés Inc.
440, rue Notre-Dame Bureau 301 Repentigny Québec J6A 2T4
T 450.585.7150 F 450.585.7154
1982, ch. du Village Mont-Tremblant Québec J8E 1K4
T 819.681.7100 F 819.681.7039
info@btaa.ca www.btaa.ca

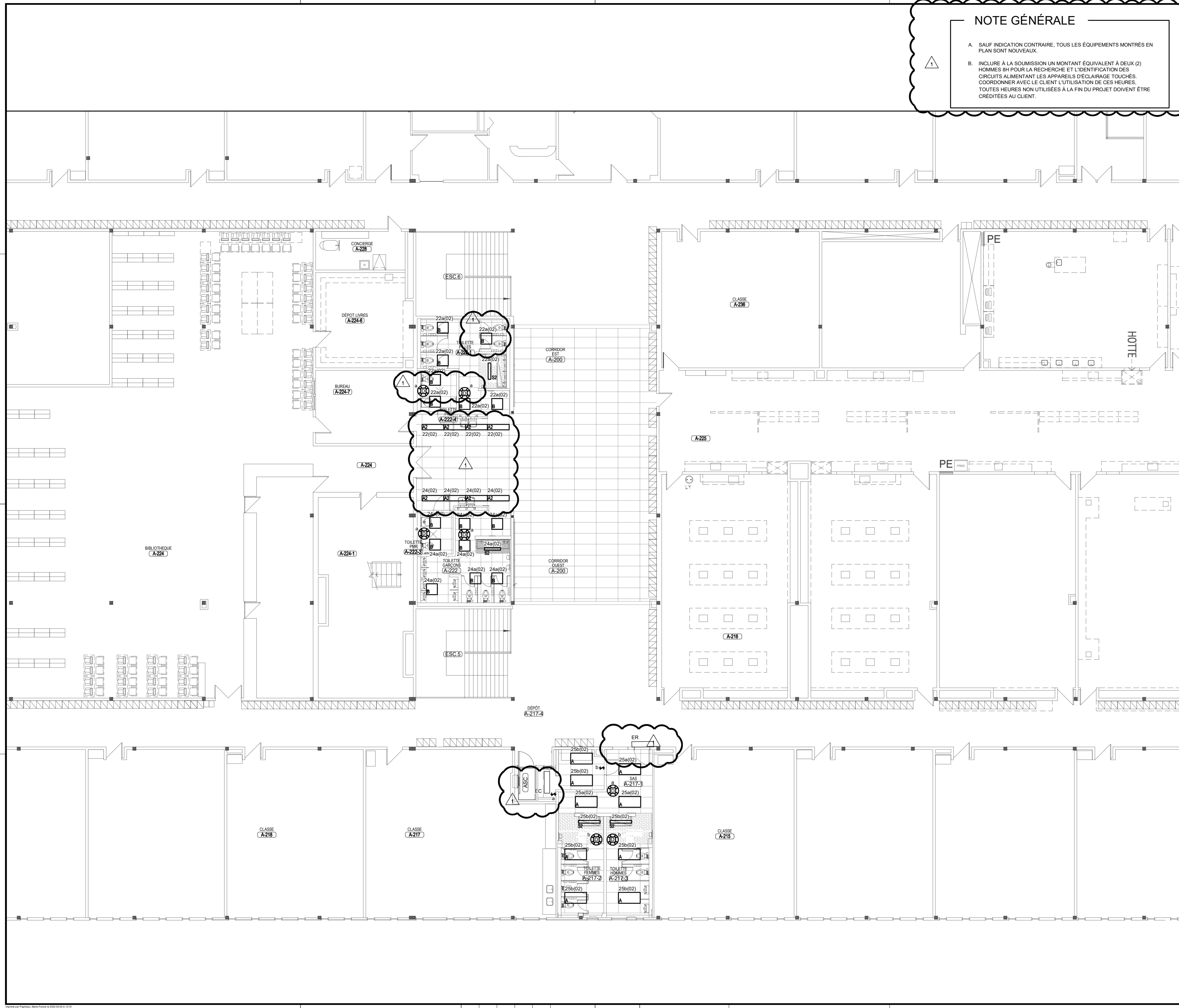
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN
ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE 2e ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No E-203	
ECHELLE 1 : 100		



A

B

C

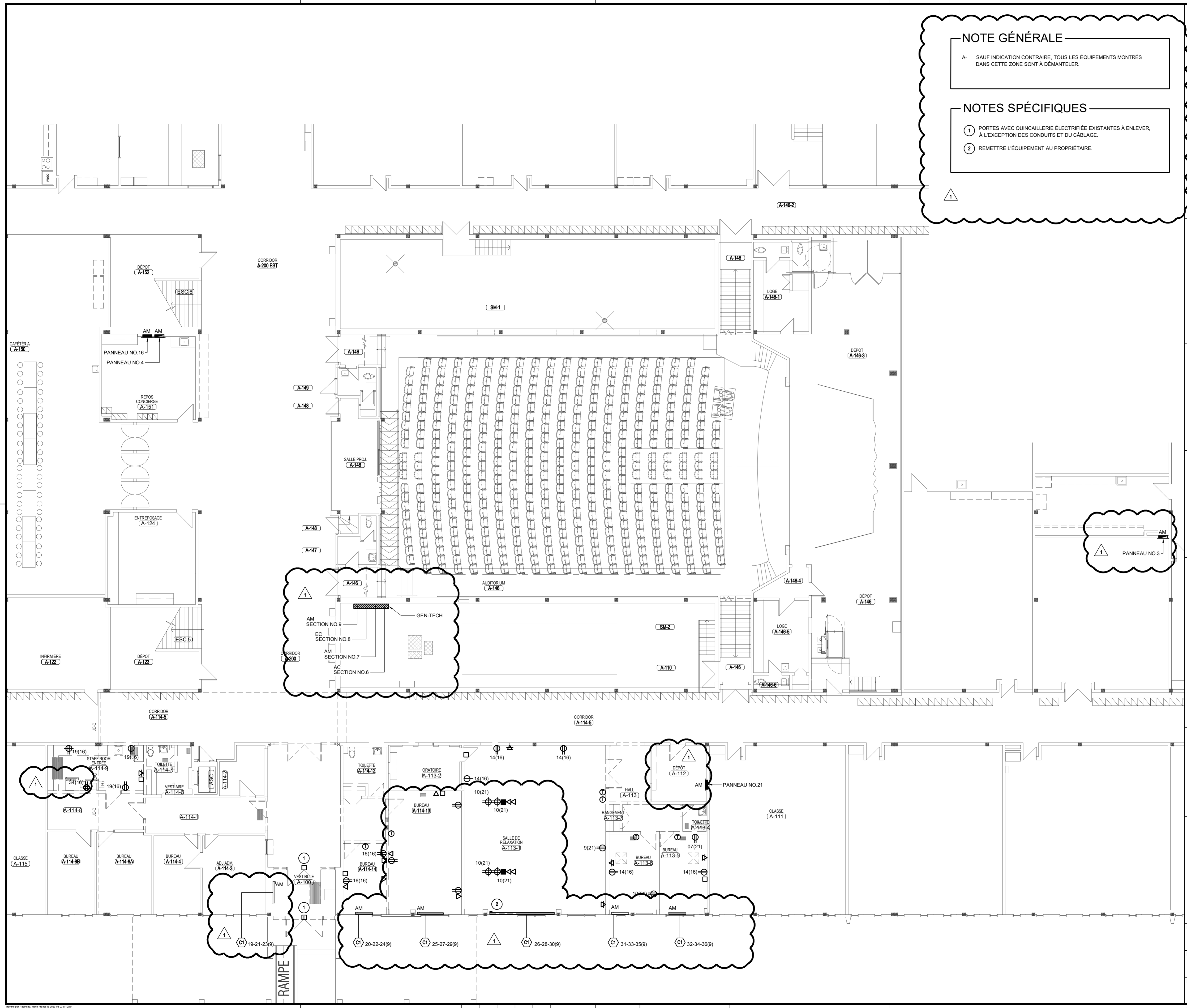
D

1

2

3

4



NOTE GÉNÉRALE

A- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTÉS DANS CETTE ZONE SONT À DÉMANTÉLER.

NOTES SPÉCIFIQUES

- 1 PORTES AVEC QUINCAILLERIE ÉLECTRIQUÉE EXISTANTES À ENLEVER, À L'EXCEPTION DES CONDUITS ET DU CÂBLAGE.
- 2 REMETTRE L'ÉQUIPEMENT AU PROPRIÉTAIRE.

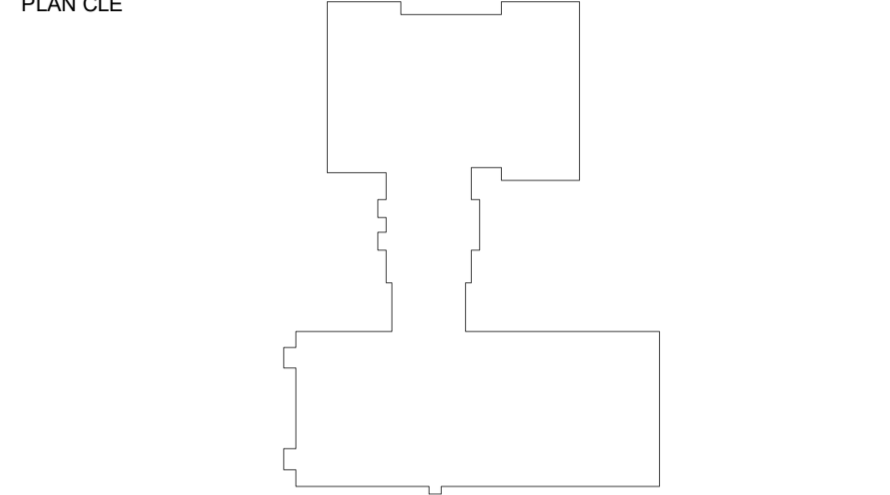
bouthillette parizeau

systèmes évolués de bâtiments
 www.bpa.ca

INGÉNIEUR
 Sébastien Tremblay
 124017
 QUÉBEC

Sébastien Tremblay

2023-03-03



CLIENT

COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER

SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

Bergeron Thouin Associés Inc.
 Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame
 Bureau 301
 Repentigny
 Québec J6A 2T4
 T 450.585.7150
 F 450.585.7154

1982, ch. du Village
 Mont-Tremblant
 Québec J8E 1K4
 T 819.681.7100
 F 819.681.7039

info@btaa.ca
 www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ SERVICES REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No	
ECHELLE 1 : 100	E-300	

A

B

C

D

NOTE SPÉCIFIQUE

- ① RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT D'ALIMENTATION RÉCUPÉRÉ LORS DE LA PHASE DE DÉMOLITION.

NOTES GÉNÉRALES

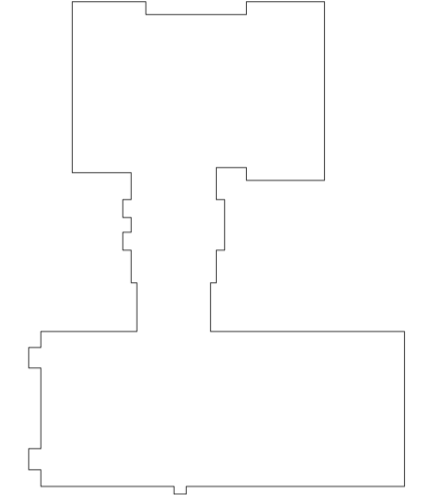
- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES APPAREILS MONTRÉS EN PLAN SONT NOUVEAUX.
- B. POUR L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS, L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE.
- C. INCLURE À LA SOUMISSION UN MONTANT ÉQUIVALENT À DEUX (2) HOMMES 8H POUR LA RECHERCHE ET L'IDENTIFICATION DES CIRCUITS ALIMENTANT LES PRISES ET SERVICES. COORDONNER AVEC LE CLIENT L'UTILISATION DE CES HEURES, TOUTES HEURES NON UTILISÉES À LA FIN DU PROJET DOIVENT ÊTRE CRÉDITÉES AU CLIENT.



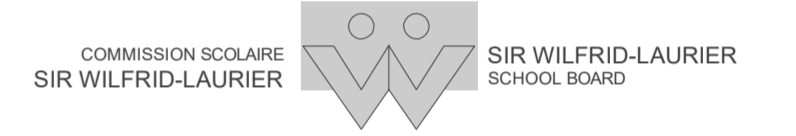
systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

**Bergeron Thouin
Associés
Architectes Inc.**

info@btaa.ca
www.btaa.ca

**CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS
ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE
CONSTRUCTION.**

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE
LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

**ÉLECTRICITÉ
SERVICES
REZ-DE-CHAUSSÉE
RÉAMÉNAGEMENT**

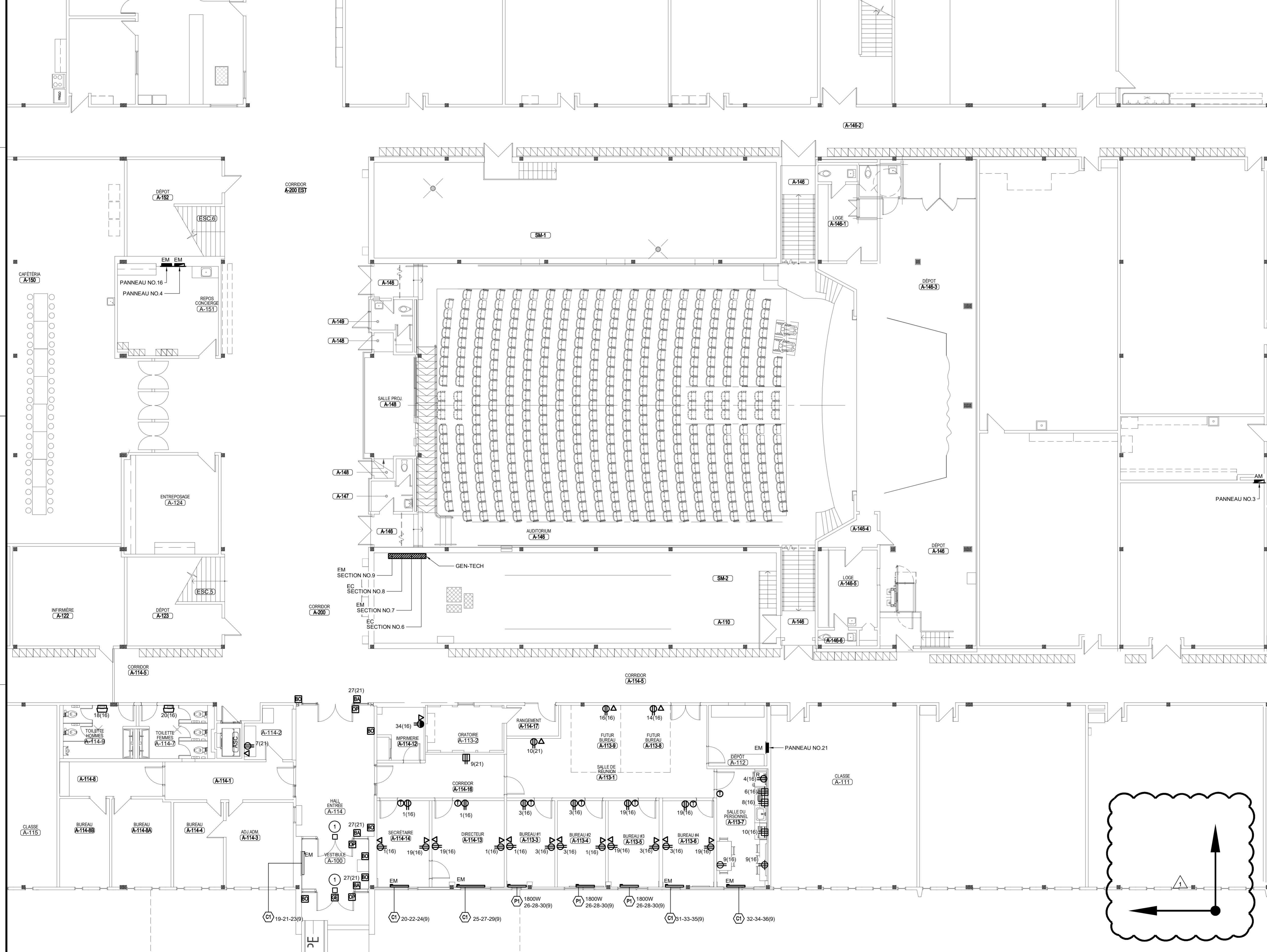
DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No
9021-064-1010

ÉCHELLE
1 : 100

FICHIER:

9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG



© 2023 par Papineau, Marc-André & Co. Inc.

A

B

C

D

NOTE SPÉCIFIQUE

1 SÈCHE-MAINS EXISTANTS À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.



NOTE GÉNÉRALE

- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES APPAREILS EN PLAN SONT À DÉMANTÉLER.
- B. COUPER AU NIVEAU DU SOL LES CONDUITS SOUS LA DALLE, ENLEVER LE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT ET SCELLER LES EXTRÉMITÉS DES CONDUITS DE FAÇON ÉTANCHE.

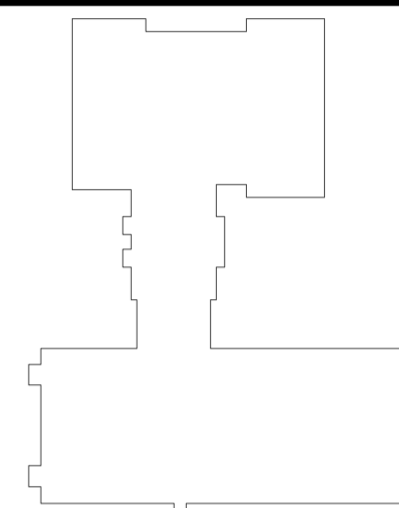


systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca

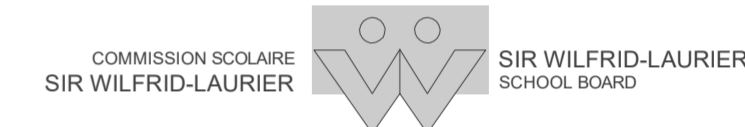


2023-03-03

PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



Bergeron Thouin Associés Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ SERVICES 2e ÉTAGE EXISTANT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No 9021-064-1010

DESSIN No

ECHELLE 1 : 100

E-302

FICHER:

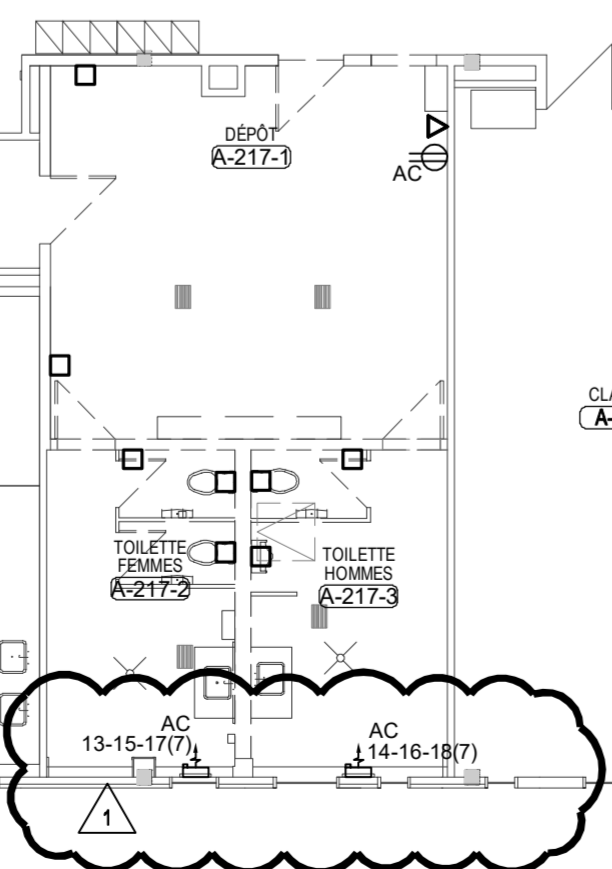
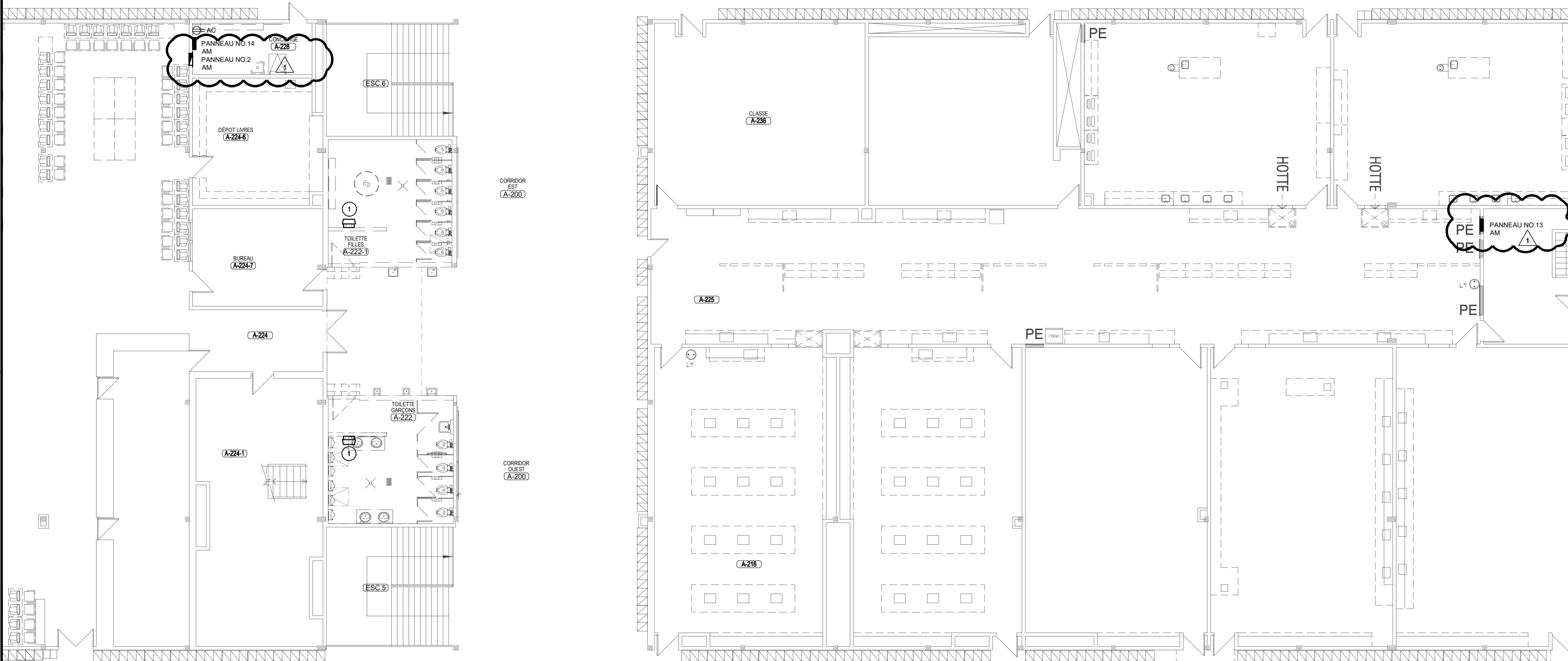
9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

1

2

3

4



NOTE SPÉCIFIQUE

① ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE, À COORDONNER.

NOTES GÉNÉRALES

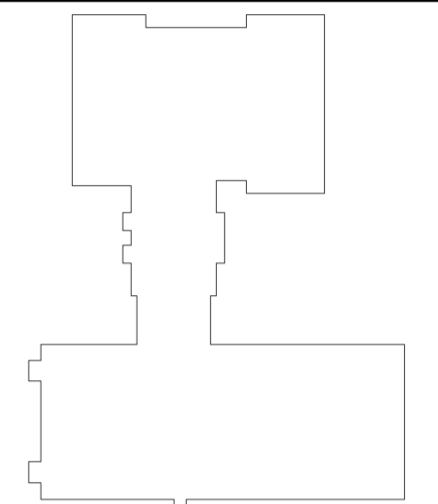
- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT NOUVEAUX.
- B. POUR L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS, L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE.
- C. INCLURE À LA SOUMISSION UN MONTANT ÉQUIVALENT À DEUX (2) HOMMES 8H POUR LA RECHERCHE ET L'IDENTIFICATION DES CIRCUITS ALIMENTANT LES PRISES ET SERVICES. COORDONNER AVEC LE CLIENT L'UTILISATION DE CES HEURES, TOUTES HEURES NON UTILISÉES À LA FIN DU PROJET DOIVENT ÊTRE CRÉDITÉES AU CLIENT.



systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca



PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



Bergeron Thouin Associés Inc.
Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

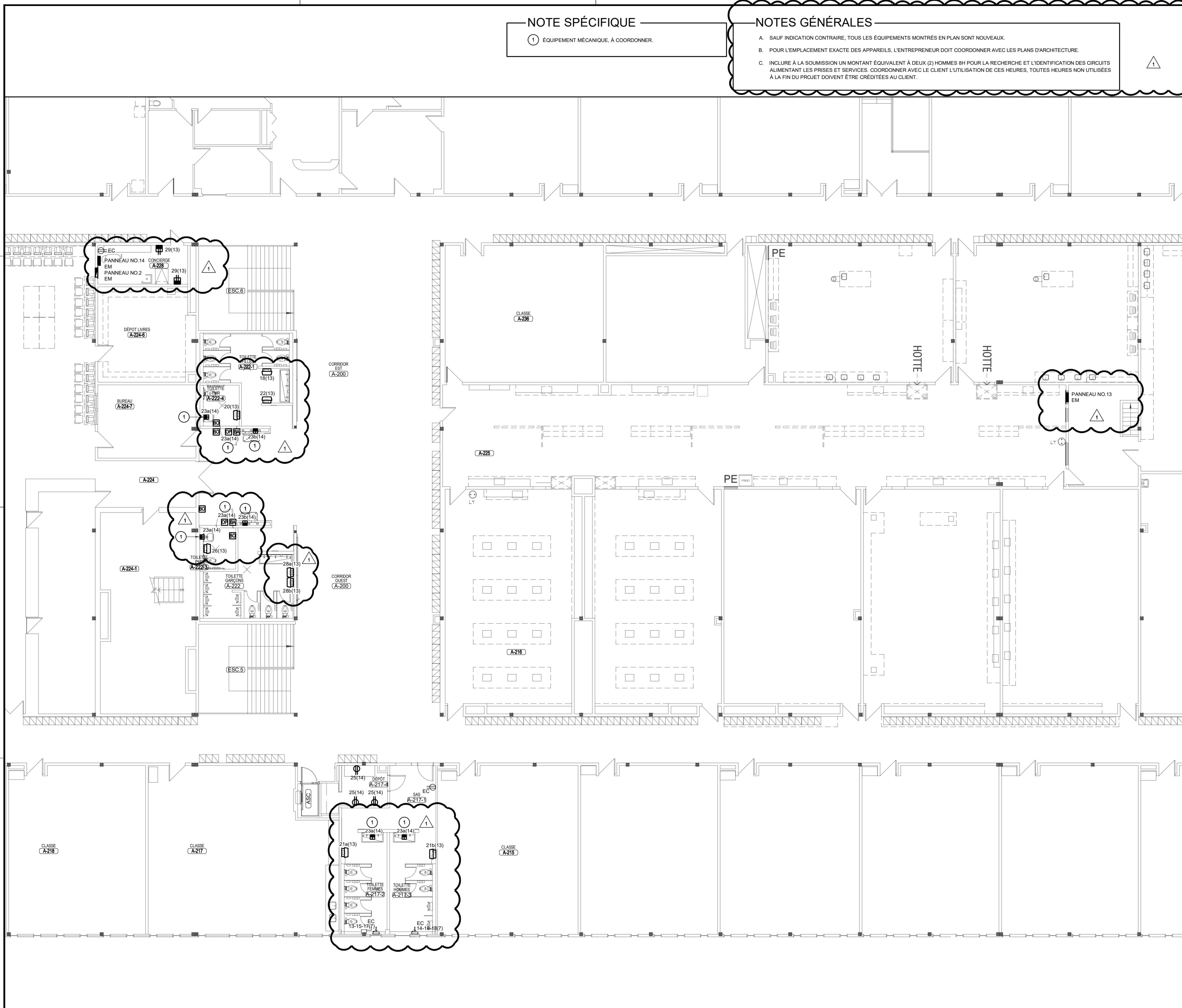
ÉLECTRICITÉ SERVICES
2e ÉTAGE
RÉAMÉNAGEMENT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No	DESSIN No
9021-064-1010	E-303

ECHELLE	1 : 100
---------	---------

FICHIER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

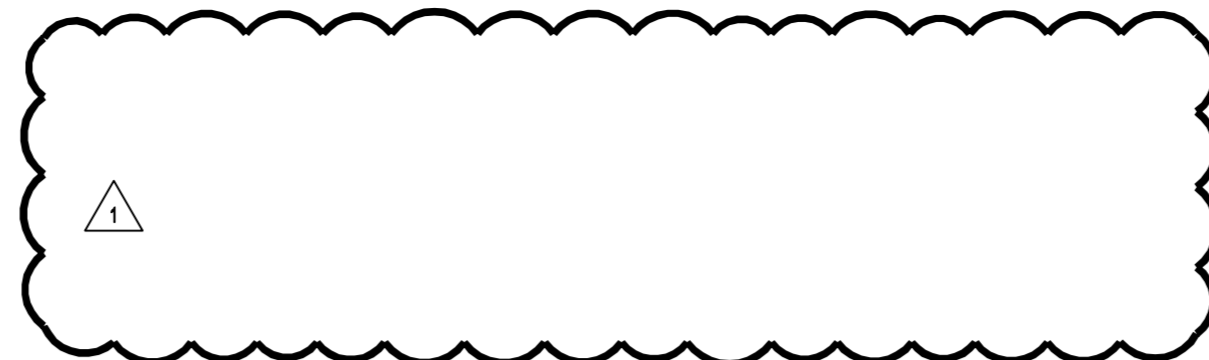


A

B

C

D

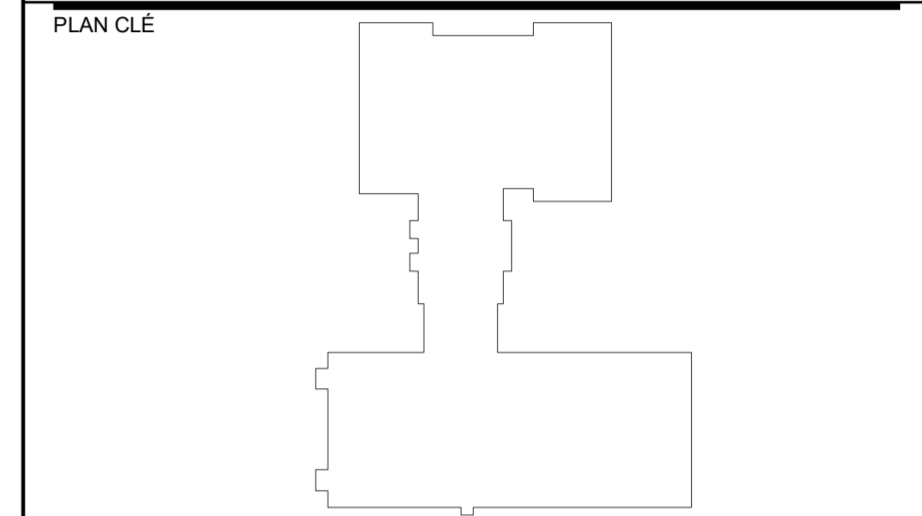


NOTE GÉNÉRALE

A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT À ENLEVER.



systèmes évolués de bâtiments
www.bpa.ca



CLIENT
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE
BTA
440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154
1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039
Bergeron Thouin Associés Inc.
info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

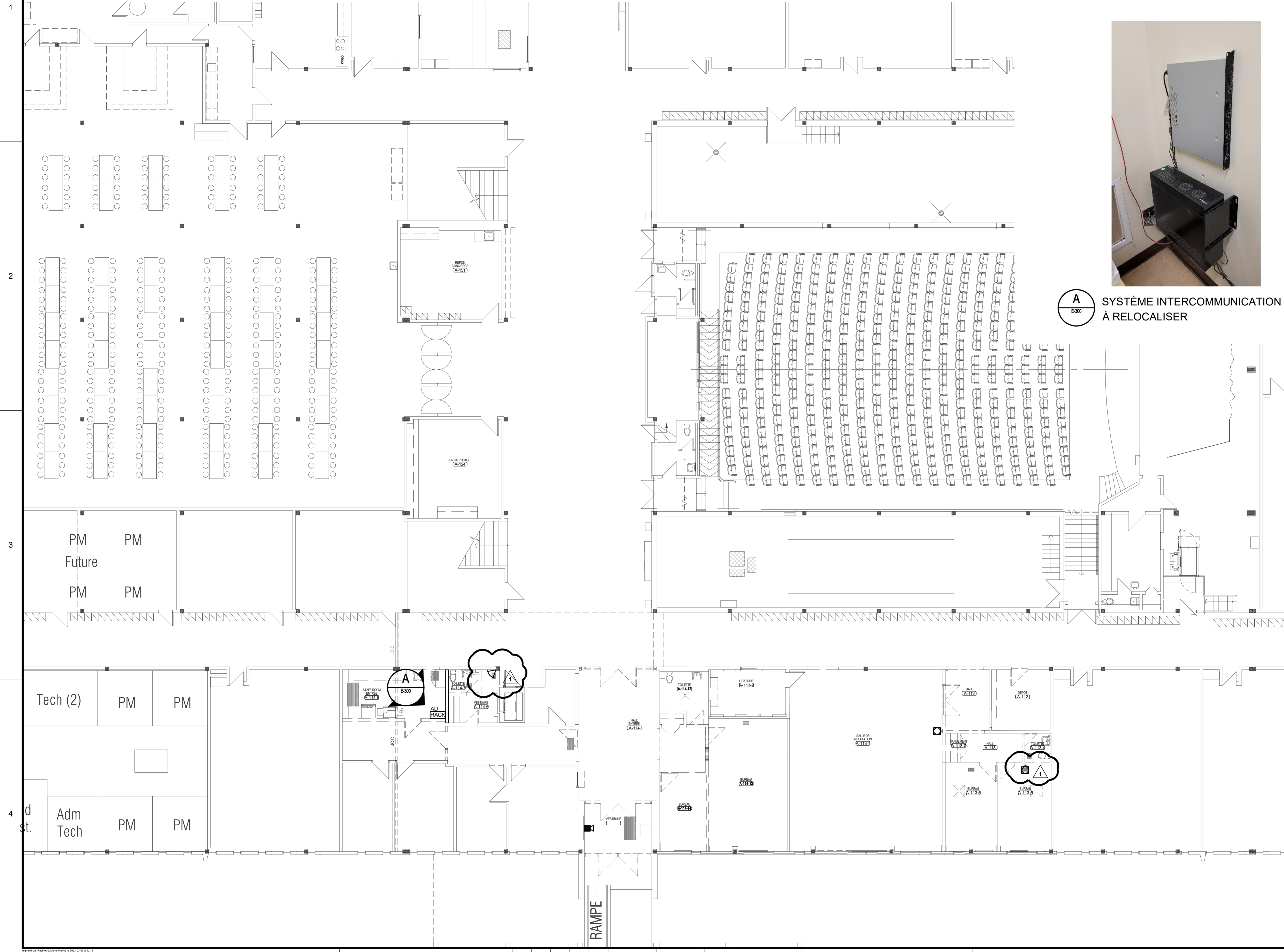
TITRE DU DESSIN
ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT

DESSIN M-F. PAPINEAU	CONCEPTION O. GENEST	VÉRIFICATION P. HARDY
PROJET No 9021-064-1010	DESSIN No	
ECHELLE 1 : 100	E-400	

FICHER: 9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG



A
E300
SYSTÈME INTERCOMMUNICATION À RELOCALISER



1

2

3

4

d

st.

A

B

C

D

NOTES SPÉCIFIQUES

- 1 À INSTALLER DANS L'ENTRE PLAFOND.
- 2 FOURNIR UNE CARTE D'EXTENSION SELON LE MODÈLE.

NOTES GÉNÉRALES

- A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT NOUVEAUX.
- B. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE POUR L'EMPLACEMENT EXACTE DES APPAREILS.

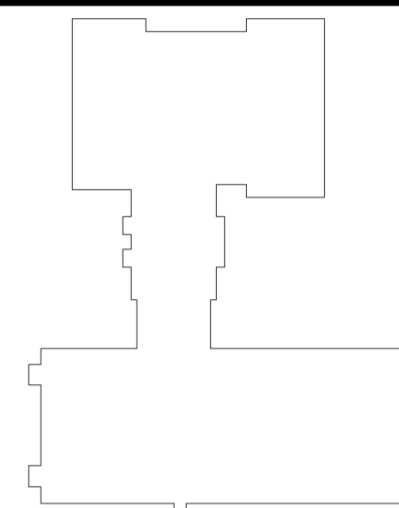


systèmes évolués de bâtiments
 www.bpa.ca

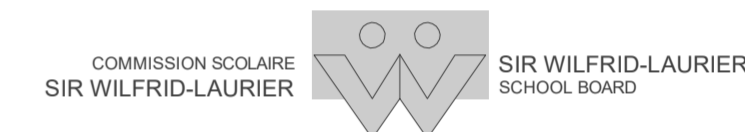


2023-03-03

PLAN CLÉ



CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE



Bergeron Thouin Associés Inc.
Architectes Inc.

440, rue Notre-Dame
Bureau 301
Repentigny
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

No	DATE	RÉVISION	PAR	DIQ
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678

PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES REZ-DE-CHAUSSÉE RÉAMÉNAGEMENT

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY

PROJET No
9021-064-1010

ECHELLE
1 : 100

E-401

FICHER:

9021-064-1010-E2-01-0-00-RC.DWG

